

Table des matières

Sommaire	iii
Liste des tableaux	viii
Remerciements	ix
Introduction	1
Contexte théorique	4
Définition de l'agression physique	5
Selon le Code criminel canadien.....	5
Selon la psychologie dynamique	6
Les politiques en matière de délinquance juvénile	9
Prévalence des agressions physiques chez les adolescents au Canada	11
Compréhension du développement de l'agressivité physique	13
Influence du passé infantile	14
Influence sociale	16
La théorie de la désidentification pathologique : processus d'aggravation de l'agressivité physique.....	18
L'identification	18
Identification primaire et secondaire	19
Identification à l'agresseur.....	21
La désidentification.....	25
Désidentification à l'adolescence	26
La désidentification sans identification	28
La rupture avec la société	29

La déconstruction identitaire : vers une identité fragile	30
Désintrication pulsionnelle et recherche d'emprise	32
Augmentation et aggravation des agressions : de l' <i>acting out</i> au passage à l'acte	34
La désidentification massive	36
Les études de cas qui illustrent le processus de désidentification dans l'agir violent	39
Les différentes méthodes d'évaluation du TAT	43
La méthode américaine	45
La méthode de Morval	45
La méthode SCORS	47
La méthode française	49
La grille d'analyse de Chagnon et Cohen de Lara	50
Les indicateurs de Neau	53
Les indicateurs de Ravit, Di Rocco, Bécache et Carka	55
L'indicateur de Chabert	57
La méthode du groupe de Lausanne	58
Pertinence et objectif de l'essai	63
Discussion	67
La méthode de cotation du TAT afin d'évaluer l'intensité de désidentification chez les adolescents commettant des agressions physiques	68
Analyse des récits	69
Thématique	70
Temporalité	73

Les représentations humaines, animales, d'objets et de lieux	75
L'environnement spatial	75
L'identité des représentations	76
Les relations entre les représentations	78
Analyse de la situation-test	85
Relation avec le test	85
Impact des stimuli	87
Discours	89
Relation avec le clinicien	91
Forces et limites	97
Conclusion	100
Références	103

Liste des tableaux

Tableau

1	Modèle théorique des niveaux de la désidentification	39
2	Résumé des indicateurs de chacune des méthodes.....	61
3	Analyse des récits.....	84
4	Analyse de la situation-test	94
5	Analyse des récits et de la situation-test.....	96

Remerciements

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à madame Julie Lefebvre, Ph.D., professeure au Département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a été d'une aide remarquable tout au long de la rédaction, et ce, par son écoute, sa disponibilité, son encadrement et son soutien. Son accueil et ses commentaires ont toujours été faits de manière chaleureuse et bienveillante.

Introduction

L'adolescence semble avoir toujours engendré une certaine réaction par rapport à l'autorité et aux règles de la société. Huit siècles avant Jésus-Christ, le philosophe Hésiode se plaignait des adolescents :

Je n'ai plus aucun espoir pour l'avenir [...] si la jeunesse d'aujourd'hui prend le commandement demain [...] cette jeunesse est sans retenue, simplement terrible [...] Les enfants n'écoutent plus leurs parents. La fin du monde ne peut être loin. (Braconnier, 2005, pp. 37-38)

Aujourd'hui, des études sur la délinquance autodéclarée démontrent que plus de 80 % des individus vont commettre au moins un acte illégal au courant de leur adolescence. Ce taux se maintient depuis 1974, et ce, peu importe les politiques sociales. C'est comme si l'adolescence engendrait un besoin de « tester » des limites (Fréchette & Leblanc, 1979; Leblanc, 1994, 2010). Toutefois, la conduite délinquante de certains adolescents s'enracine dans une sorte de contrainte répétitive, comme si ces derniers se devaient d'agir ainsi (Jeammet & Corcos, 2010). Parmi ces conduites répétitives, l'agression physique est celle qui engendre le plus de conséquences graves auprès des victimes, de leur entourage et de la société (Bergeret, 2008). Selon Millaud (2009) l'agression physique ne peut seulement être perçue comme étant un acte offensif, car il s'agirait avant tout d'une forme archaïque d'appel à l'aide. Si cet appel n'est pas entendu, il continuera de surgir. Cependant, l'intérêt actuel des évaluations porte essentiellement sur la sécurité du public de sorte que la détresse des jeunes agresseurs est mise de côté (Gaumont, 2010).

L'objectif de cet essai est de concevoir une grille d'analyse de la désidentification pathologique au TAT. Cette dernière provient d'une synthèse exhaustive des indicateurs issus de trois approches d'analyse du TAT. Cette grille bénéficiera de la richesse de trois perspectives d'analyse des capacités identificatoires. Sur le plan clinique, une analyse exhaustive de ces capacités n'est pas négligeable pour comprendre le niveau de détresse psychologique et relationnelle qui sous-tend les agressions. De plus, elle avise le psychothérapeute des difficultés qu'il devra affronter afin de créer le lien thérapeutique.

La première section présentera le contexte théorique. Dans cette section, les définitions, les politiques et les statistiques canadiennes en matière d'agressions physiques seront élaborées. Ensuite, certaines théories expliquant le développement de l'agressivité physique dont celles de l'identification et de la désidentification seront explicitées. Ces dernières seront illustrées à l'aide d'études de cas issues de la littérature scientifique. À la fin de cette première section, il y aura l'élaboration de diverses méthodes d'analyse du TAT, et les objectifs de l'essai seront définis. La dernière section présentera la discussion. Cette section portera sur la conception d'une grille de cotation du TAT permettant de ressortir le niveau de désidentification pathologique. Cette section se terminera par présentation des forces et des limites de cet essai.

Contexte théorique

Cette section fera état, dans un premier temps, des recherches actuelles en matière d'agressions commises par les adolescents. Par la suite, elle ressortira les bases théoriques du processus d'identification et de désidentification. Ce processus sera ensuite expliqué à l'aide d'études de cas issues des écrits scientifiques. Puis, les diverses méthodes actuelles de cotation du TAT seront définies selon le processus de désidentification à l'œuvre chez les jeunes commettant des agressions physiques. Finalement, les objectifs et la pertinence de l'essai seront élaborés.

Définition de l'agression physique

Selon le Code criminel canadien

L'agression physique touche deux concepts légaux. Le premier se retrouve sous le terme de *voies de fait* et il est classé selon trois niveaux. Le deuxième se nomme *homicide* et il peut être qualifié de volontaire ou d'involontaire (Statistique Canada, 2013).

Le premier niveau de voie de fait est le *voie de fait simple*. Ce dernier recoupe les formes les moins graves d'agressions. Il s'agit de pousser, gifler, frapper à coups de poing ainsi que de proférer des menaces. Le deuxième niveau consiste à, soit utiliser une arme, soit à causer des lésions corporelles. Le troisième niveau se nomme *voie de fait grave*. Celui-ci occasionne à la victime ou aux victimes, des blessures graves comme des

mutilations, défigurations. Dans le *voie de fait grave*, la vie de la victime peut être mise en danger (Statistique Canada, 2013).

L'homicide est l'action d'une personne qui, par n'importe quel moyen direct ou indirect, cause la mort d'une personne. Ainsi, l'individu qui commet un homicide, peut être reconnu coupable (meurtre, homicide involontaire, infanticide), ou non coupable (suicide, légitime défense). Le meurtre est un acte intentionnel causant la mort d'une personne. Il y a deux types de meurtre. Il y a celui au premier degré (meurtre avec préméditation) et celui au deuxième degré (meurtre sans préméditation). L'homicide involontaire est un homicide qui n'est ni un meurtre, ni un infanticide. Il s'agit d'une action qui occasionne la mort d'une personne par erreur (Statistique Canada, 2013).

Selon la psychologie dynamique

La psychologie dynamique définit différemment l'agression physique. Elle tente de comprendre la dimension subjective de l'agression plutôt qu'objective. Selon Jeammet (2002), il est important de se référer au vécu de la personne et à ce qui est ressenti au moment de l'agression afin de comprendre le sens du comportement. Il n'est pas possible de prévenir ou d'aider un jeune ayant fait une ou plusieurs agressions en ne se fiant qu'aux faits objectifs (Jeammet, 2002). Sur ce, la théorie de la défense postule que toute agression a pour but de défendre l'individu en changeant une situation menaçante en son contraire (Chagnon & Houssier, 2012). Ainsi, l'individu tente de faire subir à l'autre, ce qu'il subit, croit subir ou craint subir. Les sources de l'agression peuvent être

situationnelles, environnementales ou purement fantasmatiques, ce qui veut dire qu'elles peuvent provenir de contraintes externes ou internes. C'est lorsque la contrainte est double qu'il y a plus de risques d'agression (Jeammet, 2002).

La contrainte externe se produit lorsqu'une personne est prise dans une situation sans issue. L'agression devient alors un moyen de se défendre et de se sortir de l'impasse, comme dans la légitime défense. Le recours à l'agression face aux contraintes de l'environnement est fortement influencé par les acquis du passé qui ont forgé l'appareil psychique. En effet, les capacités imaginatives et créatrices permettent de trouver des solutions moins dommageables pour soi et les autres. Le fait d'utiliser l'humour lors d'une situation embarrassante est un exemple permettant de démontrer un renversement adapté d'une situation (Jeammet, 2002).

Les contraintes internes, quant à elles, sont issues du passé infantile. Plus ce passé est difficile, plus les défenses mises en place sont imposantes. Ces dernières réduisent les capacités d'introspection et la possibilité de ressentir les émotions. Les enfants carencés et maltraités ont intégré que l'environnement est dangereux et qu'il faut s'en protéger. Ils sont hypervigilants et évitent toute activité psychique pouvant ramener les souvenirs angoissants. La souffrance est alors indétectable, mais toute situation qui peut rappeler des moments de faiblesse peut générer des comportements de défense violents afin d'évacuer et d'affronter à l'extérieur ces craintes (Jeammet, 2002).

Chez ces enfants, l'agression vise à contrôler à l'extérieur ce qu'ils ne peuvent maîtriser à l'intérieur. Jeammet (2002) donne l'exemple du rêveur qui fait un cauchemar et qui ouvre ses yeux pour reprendre le contact avec la réalité perceptive. Le jeune, face aux peurs internes, va chercher une réassurance dans l'environnement perceptif. En effet, la voie des affects et des émotions étant « bloquée », tout ce qui émeut l'individu peut être perçu comme une intrusion de l'autre en soi. Ainsi, le jeune peut se sentir contrôlé, ou même dépouillé de sa liberté. Cette réalité, ressentie comme une soumission, le pousse à soumettre l'autre à lui. L'agression restaure de façon brutale la limite entre soi (interne) et l'autre (externe), donc il défend l'identité dont les balises se sont mal développées (Jeammet, 2002).

Pour la psychologie dynamique, les agressions ne sont pas toutes des faits pathologiques. Il y a des comportements de violence qui ne sont que des actes de passage, mais il y en a qui sont plus ancrés. En effet, pour être considéré comme une problématique, le recours à l'agression doit être répétitif, le jeune doit être incapable de se contenir et de se contrôler (Jeammet, 2002). Dans ce cas, il y a une vulnérabilité interne importante qui génère des comportements de défenses identitaires et existentiels (Jeammet & Corcos, 2010).

Dans la prochaine section, il sera question des politiques canadiennes mises en place pour contrer la délinquance chez les adolescents.

Les politiques en matière de délinquance juvénile

Au Canada, les adolescents et les adultes accusés d'un acte de délinquance sont suivis par des systèmes de justice différents. Ce choix provient du principe que le modèle judiciaire adulte ne convient pas aux adolescents (Brennan, 2012).

En 2003, le gouvernement libéral modifie la *Loi sur les jeunes contrevenants* (LJC) pour celle de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA). Cette dernière met l'accent sur la responsabilisation du jeune et la protection du public. Les peines ne sont plus imposées pour des raisons de vulnérabilité et de besoins spécifiques du jeune, mais en termes de gravité des délits et d'harmonisation des peines selon la région. À cause du principe de proportionnalité, il est plus difficile d'appliquer une ordonnance pour répondre aux besoins de réadaptation identifiés chez le jeune (Gaumont, 2010).

D'autre part, la LSJPA a été conçue dans un effort de déjudiciarisation des adolescents ayant commis des infractions moins graves (Gaumont, 2010). Ce changement a amené la mise en place de mesures extrajudiciaires. Ce type de mesure est applicable dans les cas de délit mineur et de premier délit sans aggravation (menu larcin, vol, voie de fait simple). Ainsi, la plupart des jeunes qui commettent leur premier délit suivent le programme de mesures extrajudiciaires, ce qui fait en sorte qu'il y a moins d'affaires traitées via le tribunal de la jeunesse (Brennan, 2012). Ces mesures visent à imposer des conséquences opportunes et significatives aux jeunes, tout en leur évitant la

stigmatisation associée à l'implication officielle dans le système de justice (Ministère de la Justice, 2011). Ce changement a pour but de sensibiliser et de responsabiliser le jeune face à l'infraction commise (Brennan, 2012).

Dans les cas où le jeune récidive, qu'il ne respecte pas les conditions de la mesure extrajudiciaire ou que son délit soit fait avec aggravation, le jeune se retrouve devant le tribunal de la jeunesse. Lors de son jugement, la loi exige au juge d'envisager toutes les solutions avant d'appliquer une peine de mise sous-garde en centre de réadaptation (Ministère de la Justice, 2011). Ainsi, la mise sous-garde est réservée aux jeunes coupables d'infraction avec violence qu'ils soient récidivistes ou pas, et à ceux qui ont compromis aux conditions d'ordonnance et aux multirécidivistes. Avec la LJC, il était possible d'imposer un placement sous garde pour un jeune éprouvant des problématiques sociales ou psychologiques, mais pas avec la LSJPA (Gaumont, 2010).

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, le nombre de causes réglées devant le tribunal de la jeunesse et le recours à la mise sous-garde ont diminué (Brennan, 2012). Ainsi, la LSJPA a permis d'éviter la lourdeur de l'intervention judiciaire à certains jeunes. Il reste que, malgré la réduction des interventions judiciaires, la prévalence en matière d'agression physique se serait maintenue et aurait même augmenté en termes de gravité.

Prévalence des agressions physiques chez les adolescents au Canada

Il n'existe pas de source unique permettant de déterminer le nombre de jeunes commettant des crimes au Canada comme au Québec. En effet, il y a les déclarations volontaires, les registres officiels, les données de la police et les sondages de victimisations (Sécurité publique Canada, 2012).

Au Québec, les registres officiels du Ministère de la Sécurité publique (2015) ont répertorié tous les délits dont les jeunes Québécois ont été reconnus coupables en 2012. Selon ce registre, il y a eu 8206 délits contre la personne, dont 1762 condamnations pour menaces, 4391 voies de fait sans abus sexuel, 426 abus sexuels et 5 homicides. Cependant, ces données ne tiennent pas compte des jeunes de moins de 12 ans ainsi que de ceux qui n'ont pas été reconnus coupables devant le tribunal.

Bien que ces chiffres puissent nous donner un aperçu de la situation au Québec, la disposition de la LSJPA complique la représentativité de ces données. Ayant moins de causes passant devant le tribunal, il est donc plus difficile de connaître la véritable prévalence en matière de voies de fait. En 2009, Dauvergne a contourné cette difficulté en observant le taux de voies de fait déclarées par la police au Canada et non celui traité par le tribunal de la jeunesse (Dauvergne, 2009). Aucune étude de ce genre ne fut trouvée pour la grandeur du Québec.

De manière générale, au Canada, les voies de fait de niveau un sont restées stables ou ont diminué quelque peu. En revanche, les taux de voies de fait des niveaux deux et trois ont progressé ces dernières années : ceux de niveau deux augmentent graduellement depuis 1983 et ceux de niveau trois depuis 2005. Ces taux ont augmenté tant chez les adultes que chez les jeunes. Il reste que les jeunes sont ceux chez qui la hausse est la plus importante. Entre 1998 et 2008, le taux de jeunes auteurs présumés de voies de fait de niveau deux et trois a augmenté de 28 % par rapport à 12 % chez les adultes (Dauvergne, 2009). Néanmoins, la majorité des crimes violents reste les voies de fait simple chez les jeunes avec une prévalence de 38 % des crimes violents. Les voies de faits graves représentent 23 %, les menaces 14 %, les vols qualifiés 15 %, les agressions sexuelles 5 % et l'homicide ou tentative de meurtre est en dessous de 1 % (Gaumont, 2010). Il reste, cependant, que ce ne sont pas tous les délits violents qui sont rapportés à la police. Il y a donc une certaine marge d'erreur à considérer (Dauvergne, 2009).

Sur le plan de la délinquance autodéclarée, Leblanc (1994, 2010) constate que les données ressortent toujours les mêmes taux. Toutefois, les délits contre la propriété diminuent tandis que les délits contre la personne augmentent. Ainsi, la délinquance serait de moins en moins acquisitive et de plus en plus violente. L'auteur attribue cette augmentation à l'accroissement de l'intolérance par rapport aux actes qui mettent en danger la sécurité ou la santé d'autrui. Gaumont (2010) affiche cette réalité par les politiques de « tolérance zéro » pour contrer la violence. Il reste que la gravité de la

délinquance déclarée par la police au Québec est la moins élevée au Canada (Sécurité publique Canada, 2012).

Sur le plan du genre, la délinquance juvénile est principalement masculine. Les adolescents sont en plus forte proportion pour les crimes les plus graves : agressions sexuelles 98 %, tentatives de meurtre 96 % et autres infractions d'ordre sexuel 95 % (Brennan, 2012). Ces délits sont qualifiés de graves à cause des répercussions douloureuses qu'ils occasionnent aux niveaux physique et psychologique.

La prévalence, se modifiant selon les contextes sociaux, démontre l'influence des décisions sociales sur la gravité des délits. Cependant, elle ne peut expliquer le besoin d'agresser une personne. Plusieurs recherches tentent de comprendre la trajectoire du développement de l'agressivité physique et elles seront élaborées dans la prochaine section.

Compréhension du développement de l'agressivité physique

En consultant les écrits scientifiques, la compréhension du développement de l'agressivité physique se retrouve sous deux angles d'analyse interdépendants. Le premier démontre l'influence notable de l'enfance sur le développement. Le deuxième démontre celle de la réponse sociale sur l'aggravation de cette agressivité physique.

Influence du passé infantile

L'adolescence est une période importante où la confrontation des règles sociales serait normale (Leblanc, 2010). Les adolescents chercheraient à se différencier de leurs parents et des adultes afin de se construire une identité autonome (Jeammet, 2007a). Cependant, les jeunes Québécois de « milieux libres » n'auraient pas de difficultés franches au niveau familial, scolaire ou social, ce qui s'avérerait le contraire chez les jeunes institutionnalisés par le Centre Jeunesse pour leur délinquance. En effet, ces derniers sont ceux qui commettent le plus de délits et avec une plus grande intensité (Leblanc, 1994, 2010).

Pour cette population d'adolescents institutionnalisés, Leblanc (2010) remarque des différences entre les délinquants violents et ceux qui ne le sont pas. Les délinquants violents proviennent le plus souvent de familles conflictuelles, et présentent plus de chances d'avoir des conflits avec l'autorité et de présenter une délinquance multiforme. Les recherches effectuées par le centre national de prévention du crime sont plus spécifiques et mentionnent que ce type de délinquant est issu généralement de familles où le jeune aurait subi de la violence de la part de ses parents (Sécurité publique Canada, 2008). Salvas et al. (2007) constatent cette réalité dans une étude portant sur 2223 bébés québécois qui ont été suivis de leur naissance jusqu'à l'âge de 54 mois. En effet, les auteurs remarquent que les pratiques parentales coercitives augmenteraient de 2 fois et demie la possibilité que leur enfant développe des problèmes d'agressivité physique. Larrivée, Lavergne, Dufour et Trocmé (2009) précisent le lien entre les abus physiques

subis durant l'enfance et le recours à des comportements dérangeants. Ils constatent que les enfants subissant seulement des abus physiques, auraient des comportements moins destructeurs que ceux qui sont victimes, et d'abus physiques, et d'autres formes de maltraitance. Ils remarquent que, plus un enfant subit différentes formes de maltraitance, plus il sera à risque de développer des comportements destructeurs et d'avoir un haut taux d'absentéisme scolaire. Lisak et Beszterczey (2007) ressortent l'important des traumatismes de l'enfance dans une étude faite auprès de 37 hommes condamnés à mort pour homicides aux États-Unis. Les données démontrent la multitude et la gravité des traumatismes subis par ces hommes durant leur enfance et leur adolescence. Ils ont tous été gravement négligés et la majorité ont été abusés physiquement 95 % ou témoins de violence 84 %. De surcroît, on note qu'un peu plus de la moitié de ces individus ont été abusés sexuellement 59 % (Lisak & Beszterczey, 2007). Cette hypothèse serait aussi constatée par des recherches neurologiques et les résultats suggèrent que les abus physiques, sexuels, psychologiques ainsi que la négligence grave sont des formes extrêmes de traumatismes pouvant laisser des séquelles permanentes dans le développement du cerveau. L'enfant, se protégeant des agents stressants, diminuerait sa réactivité, ce qui entraînerait des problèmes de régulation des réponses et du traitement de l'information sociale à long terme (Van Goozen & Fairchild, 2006; Van Goozen, Fairchild, Snoek, & Harold, 2007; Van Goozen, Snoek, Matthys, Van Rossum, & Van Engeland, 2004).

Suite à cette série d'études faites auprès d'enfants et d'individus criminalisés, il semble y avoir une certaine constance au niveau du développement infantile. En effet, l'origine de l'agressivité physique semble prendre source dans la petite enfance (Balier, 2005, 2007; Balier & Prodolliet, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Jeammet, 2002, 2005abc, 2007abc; Jeammet & Corcos, 2010; Lustin, 2012; Salvas et al., 2007). Toutefois, Cloutier et Drapeau (2008) précisent que seule une minorité de jeunes en viendraient à reproduire la violence vécue durant leur enfance. Balier (2005) démontre cette réalité avec le cas clinique d'un individu qui aurait vécu une enfance parsemée d'abus et de négligences graves, sans que n'en résultent des problèmes de gestion de l'agressivité physique. En effet, il est important de considérer le contexte social afin d'expliquer le recours et l'aggravation de l'agressivité physique. Le contexte social réunit les politiques scolaires et sociales envers les jeunes (Leblanc, 2010; Pain, 1999; Walgrave, 1992). Les résultats de son influence seront abordés dans la prochaine section.

Influence sociale

Van Meerbeeck (2007) souligne que la société a sa part de responsabilités dans l'aggravation des agressions chez les jeunes. Le discours réducteur, vengeur et humiliant proclamé par les médias et soutenu par les politiques répressives nuit aux potentialités des jeunes agresseurs à s'en sortir. Il est vrai que l'action de faire violence peut amener une réponse de l'environnement qui ignore les besoins du jeune. Le fait de vouloir à tout prix médicaliser ou punir les comportements agressifs plutôt que de chercher à les

comprendre, amène un jeune agresseur à rompre peu à peu ses liens identificatoires avec la société et les individus qui la composent. Le jeune perd ainsi graduellement son environnement familial, amical et social (Gutton, 2005; Jeammet, 2002, 2005abc, 2007abc, 2010; Leblanc, Dionne, Proulx, Grégoire, & Trudeau-LeBlanc, 2002). Il se marginalise davantage dans l'agir violent, jusqu'à en perdre son identité (Casoni & Brunet, 2003a; Jeammet, 2002, 2005abc, 2007abc, Jeammet & Corcos, 2010). L'agir deviendrait alors récurrent, machinal et dénué d'affects (Jeammet, 2005c). À titre d'exemple, Leblanc et al. (2002) ressortent la séquence d'aggravation des actes d'agression. Généralement, le premier délit violent est une agression simple et impulsive (se battre, bousculer). Par la suite, les jeunes en difficulté vont se différencier des autres par l'augmentation de la gravité de leurs actes par l'utilisation d'armes ou le recours à l'intimidation (menacer, encourager quelqu'un à se battre contre un autre). Ensuite, l'agir évoluera vers l'agression gratuite ou contre un proche. Dans les pires cas, ils iront jusqu'à chercher à traumatiser physiquement et psychologiquement une personne par le viol par exemple.

Pour expliquer l'influence de ces deux contextes sur la compréhension de l'agressivité physique, Casoni et Brunet (2003a) amènent l'hypothèse que les expériences affectives passées du délinquant ont nui à l'introjection de bons objets aimants et tolérants. Cette réalité aurait comme résultat, une perturbation importante de la relation à l'autre, car l'adolescent n'arriverait pas à réguler adéquatement ses rapports sociaux. Il aurait recours à un processus d'identification à la pulsion agressive et à la

projection massive de l'hostilité sur autrui que ces auteurs nomment la désidentification. Si le jeune ne trouve pas de figures significatives sensibles à sa souffrance, la désidentification deviendrait pathologique. Ainsi, par les concepts d'identification et désidentification, ces derniers tentent d'expliquer le processus d'aggravation de l'agressivité physique. Ces concepts seront expliqués dans la prochaine section.

La théorie de la désidentification pathologique : processus d'aggravation de l'agressivité physique

Casoni et Brunet (2003a) ont élaboré une théorie permettant d'expliquer l'aggravation de l'agressivité de certains jeunes au courant de leur adolescence. Cette théorie rend compte de l'influence importante de l'enfance, mais aussi celle du contexte social. Afin de bien expliquer ce concept, la première partie expliquera le concept d'identification. Par la suite, celui de la désidentification sera explicité dans son processus normal et pathologique. Finalement, les différents niveaux de désidentification seront illustrés par quelques études de cas issues des écrits scientifiques.

L'identification

L'identification est un processus psychologique par lequel un individu construit et transforme son identité. Pour ce faire, l'individu projette, dans son environnement, quelque chose qui vient de lui-même, pour ensuite assimiler partiellement ou totalement la réponse. Cette dernière engendre une trace mnésique qui influencera les prochaines projections. Grâce à ce va-et-vient, l'individu va s'adapter selon les réponses offertes par son environnement (Bergeret, 2012; Jeammet, 2007c; Laplanche & Pontalis, 2007).

L'impact du processus d'identification dans le comportement de l'individu est multiple. Sur le plan psychologique, ce processus forge à la fois la perception, le caractère, le mode relationnel et les sources de motivation (Bergeret, 2012; Casoni & Brunet, 2003a; Ionescu, Jacquet, & Lhote, 1997; Laplanche & Pontalis, 2007). Sur le plan relationnel, ce processus permet aux humains de se percevoir comme des semblables, de développer un sentiment d'appartenance, de former des groupes, mais aussi de reconnaître les différences afin d'en exclure certains (Cyrulnik, 1995; de Swaan, 1995). D'autre part, l'identification est à la base du développement de l'empathie, de la sollicitude de sorte qu'il aide à détourner l'individu des conduites antisociales (Casoni & Brunet, 2003a).

Les identifications se regroupent sous deux types en opposition : l'identification primaire et l'identification secondaire. Ces dernières se développent tout au long du développement affectif et seront élaborées dans la prochaine section (Bergeret, 2012; Laplanche & Pontalis, 2007).

Identification primaire et secondaire. L'identification primaire est la première forme d'identification. Elle se construit par l'incorporation de l'image maternelle pendant les deux premières années de vie. Ces premières identifications se font dans un contexte où l'enfant n'est pas en mesure de faire la distinction entre le moi et le non-moi. Il s'agit de l'état précoce où l'enfant investit toutes ses expériences, bonnes ou mauvaises, à lui-même. Dans cette indifférenciation, l'enfant en vient même à se prendre

pour l'objet d'amour et croire en la toute-puissance de sa pensée. Ce type d'identification a pour but de construire le narcissisme primaire dont l'intérêt relationnel repose avant tout sur la survie du moi (Bergeret, 2012; Bergeret & Houser, 2004).

Durant les premières années de vie, le nourrisson est immature physiquement. Il ne peut pas vraiment répondre à ses besoins de survie. Il fait donc des demandes à son environnement afin que ce dernier les comble. La manière dont l'environnement va répondre aux besoins du nourrisson produira des expériences de satisfaction ou d'insatisfaction. Lorsque le nourrisson est confronté à des expériences d'insatisfaction, le niveau d'anxiété augmente et des réactions instinctives de défense apparaissent. Ces réactions servent à protéger l'intégrité physique et psychique de l'enfant. Toutefois, l'énergie investie pour la défense n'est pas investie dans le développement identificatoire, ce qui affecte considérablement la construction de l'identité tout en laissant des traces mnésiques de mauvaises expériences avec l'environnement. De ce fait, plus l'enfant se développe par des mauvaises expériences, moins son identité se développe et plus la mémoire intègre que l'environnement est menaçant (Bergeret, 2012). Bossé (2008) explique que ces enfants vont être plus réactifs que réflexifs, car l'instinct de survie face à l'environnement reste encore trop sensible. Dans ce cas, l'enfant développe des comportements de retrait, de contrôle ou de défense préventive avec les autres individus à proximité (Bergeret & Houser, 2004; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon, 2011; Jeammet, 2007c). Lorsque le processus d'identification primaire

est troublé, les identifications secondaires ne peuvent pas s'y superposer (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

L'identification secondaire découle du complexe d'œdipe où l'enfant fait le choix d'abandonner l'objet de désir incestueux. L'autre devient alors complet et indépendant de soi (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). L'enfant se départit du narcissisme primaire pour construire son narcissisme secondaire. Il développe une vie interne avec des pensées, des désirs, etc. Ainsi, il s'investit lui-même et se voit comme un être qui a une valeur, ce qui est très sécurisant (Laplanche & Pontalis, 2007; Lustin, 2012). Plus l'enfant va bien se développer, plus il va acquérir des identifications secondaires et plus son identité va se diversifier et se complexifier, ce qui lui permettra de renforcer ses assises narcissiques, de distinguer ses propres pensées de celles des autres et d'avoir une identité solide (Casoni & Brunet, 2003a). Dans la prochaine section, il sera question d'un processus défensif qui bloque le développement des identifications secondaires : l'identification à l'agresseur.

Identification à l'agresseur. Selon Ferenczi, l'identification à l'agresseur est une défense massive et pathologique qui se produit dans les milieux familiaux de négligence grave, de violence conjugale, de maltraitance physique ou sexuelle mettant l'enfant dans un état d'impuissance extrême. Cependant, ce vécu traumatique et angoissant ne peut pas résulter à lui seul de l'utilisation de ce mécanisme. Il faut aussi que l'enfant ne soit pas reconnu ni accueilli dans ce vécu souffrant. Ainsi, l'enfant ne peut pas compter sur

une figure de contenance qui reçoit les vécus anxiogènes. Il doit, malgré son immaturité physique et psychologique, se protéger seul. Ce type de situation amène l'enfant à introjecter l'image de l'objet d'angoisse, ce qui engendre un arrêt du développement identitaire et affectif (Bossé, 2008; Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon, 2011; Ferruta, 2009; Jeammet, 2005b, 2007abc; Salvas et al., 2007).

L'identification à l'agresseur est un mécanisme où l'individu passe d'une position passive et angoissante à une position active susceptible de changer l'angoisse en sentiment de sécurité (Casoni & Brunet, 2003a). Ce mécanisme de défense apparaît dans la période des identifications primaires (Balier 2005, 2007; Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon, 2011). Ce mécanisme agit en trois temps : l'introjection, le clivage et le déni, l'identification projective intrusive.

Dans un premier temps, l'enfant introjecte une partie de son agresseur. De ce fait, il annihile sa subjectivité pour celle de ce dernier. En introjectant la menace, l'enfant peut ainsi se sentir protégé des situations angoissantes, dans la mesure où la peur est transformée en un sentiment agréable de sécurité (Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Ferruta, 2009; Ionescu et al., 1997). Par contre, ce mécanisme fait en sorte que l'objet de terreur intègre la psyché de l'enfant. Dès lors, ce dernier devient l'esclave de ses craintes qui sont des vécus traumatiques non-mentalises. Ces derniers peuvent donc être régénérés dans des situations sociales qui rappellent les vécus d'impuissance comme

celle où l'enfant vit un échec, du rejet, de l'humiliation ou autres (Balier & Prodolliet, 2009; Ferruta, 2009).

Dans un deuxième temps, l'enfant, en introjectant la toute-puissance de l'agresseur, va cliver son moi en deux parties distinctes, le bon et le mauvais. Il va dénier sa position de victime, donc l'anéantissement subi par l'agresseur, et prendre la position de tout-puissant de l'agresseur. Cela va permettre de diminuer, voire annihiler, ses angoisses et lui permettre de découvrir son environnement de façon stable et adaptée (Balier & Prodolliet, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Ionescu et al., 1997). De ce fait, l'enfant acquiert une pseudoautonomie, ce qui lui permet d'éviter de ressentir sa dépendance à l'objet : dépendance qui engendre une insécurité intolérable. Ainsi, cette identification permet d'adapter l'enfant à un environnement persécutant (Bossé, 2008; Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon, 2011).

Dans un troisième temps, par identification projective intrusive, l'enfant va nier son impuissance en cherchant à démontrer sa toute-puissance sur un objet victime substitut (Balier & Prodolliet, 2009). Par ce mécanisme, ce dernier expulse les parties de soi perçues comme mauvaises de sorte que l'enfant ne vit pas de conflictualité dans son monde interne (Balier, 2005; Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a). Étant donné que l'enfant s'identifie à l'agresseur, il fait subir à un troisième objet sa position infantile de victime. Il s'agit d'une inversion des rôles (Chagnon, 2011; Ferruta, 2009).

L'identification à l'agresseur est un trouble identitaire qui engendre une plus grande difficulté de contenance de la violence, car celle-ci est produite comme une défense, faute de secondarisation. En effet, l'agressé se défend de ressentir ses angoisses en faisant subir son agression à un troisième individu, ce qui lui donne l'impression d'être l'agresseur tout-puissant (Chagnon, 2011; Ferruta, 2009).

À l'adolescence, la poussée pulsionnelle, les changements corporels et le changement de statut social peuvent réactiver la détresse et les traumatismes primaires. Face à ces sentiments de faiblesse et à l'absence de contrôle, les défenses se déséquilibrent, ce qui peut déclencher des troubles du comportement, de l'anorexie ou des conduites autodestructrices (Balier, 2005, 2007; Balier & Prodoliet, 2009; Bourdellon, 2009). Cependant, ce type d'identification ne prédit pas les comportements perturbateurs. En fait, les réactions de l'environnement social envers l'enfant et l'adolescent y sont pour beaucoup dans l'apparition de comportements perturbateurs violents (Balier & Prodoliet, 2009; Jeammet, 2005abc, 2007abc, 2010; Jeammet & Corcos, 2010).

Bref, l'identification est un processus psychologique puissant qui permet d'incorporer une partie de l'autre en soi. Ce processus est la forme originaire du lien affectif à l'autre. Il forme le caractère, l'identité, le mode relationnel, la perception du monde et les sources motivationnelles. Il permet de distinguer l'autre de soi, ce qui sert à protéger l'objet et le moi. Il a donc un impact au niveau psychologique, relationnel et

social. Cependant, il n'est pas possible de devenir un individu à part entière sans la possibilité de se départir d'identifications désuètes. L'individu doit pouvoir se départir d'identifications jugées non nécessaires et les remplacer par de nouvelles. Ce processus se nomme désidentification et il sera abordé dans la prochaine section.

La désidentification

Malgré son préfixe, la désidentification n'est pas en opposition avec l'identification, mais plutôt en relation avec elle (de Swaan, 1995). Pour exister, un individu doit s'identifier complètement au premier objet d'amour et ensuite s'en désidentifier afin de transformer ou remplacer ses premières identifications et d'en faire de nouvelles. La désidentification jumelée à l'identification est donc un processus normal qui permet à l'individu de complexifier sa personnalité afin de la rendre plus solide et mieux adaptée (Bouyer & Rodrigues-Martins, 2007; Schachter, Gilutz, Shore, & Adler, 1978; Schachter, Shore, Feldman-Rotman, Marquis, & Campbell, 1976; Whiteman, McHale, & Crouter, 2007; Zilkha, 2010, 2012).

En se désidentifiant, les individus portent un regard distinctif entre soi et autrui. Dans cette comparaison, ils portent une attention particulière sur les différences et prennent les parties aimées et se départissent des autres. Ce processus leur permet d'acquérir une identité unique sur laquelle ils pourront se reconnaître (Schachter et al., 1976).

Désidentification à l'adolescence. À la puberté, la croissance du corps et la poussée pulsionnelle forcent le jeune à quitter le monde de l'enfance pour celui du monde des adultes. Dans cet entre-deux, l'adolescent réactualise ses identifications passées par un mouvement régressif faisant ressurgir les traumatismes infantiles. L'effet de la puberté remet en cause fragment par fragment ce qui avait été acquis par l'identification. Ce processus, générant de l'anxiété, doit être soutenu par reconstitution des identifications qui se réalisent via de bonnes expériences avec l'environnement (Forget, 2004; Zilkha, 2010, 2012).

Pour un jeune provenant d'un environnement parental adéquat, le fait de se désidentifier s'effectuerait sans difficulté, ni angoisse. Le jeune a une base parentale sur laquelle il peut se fier et se développer. Ainsi, il se sent apte à reconstituer ses identifications dans ses relations avec son environnement : un professeur, un ami, un athlète, etc. (Bouyer & Rodrigues-Martins, 2007, Van Meerbeeck, 2007).

Par contre, il n'en serait pas de même pour tous les jeunes. Les jeunes qui ont vécu la perte d'un parent, l'exclusion, le désinvestissement affectif ou ont été dominés de façon importante sans avoir été reconnus et accueillis ont arrêté leur développement identificatoire à cause de défenses contre l'identification, c'est-à-dire l'identification à l'agresseur (Balier, 2005, 2007; Bourdellon, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon, 2011; Ferruta, 2009; Jeammet, 2005abc, 2007abc; Lustin, 2012).

À titre de rappel, les identifications défensives comme l'identification à l'agresseur servent à protéger le jeune de vécus traumatiques et permettent de maintenir une certaine adaptabilité. Par contre, la puberté déséquilibre les défenses et réactualise les vécus d'impuissance de par la perte d'emprise sur le corps. Ces traumatismes infantiles rendent l'adolescent particulièrement sensible aux situations d'abandon, d'humiliation et de rejet (Balier, 2005, 2007; Balier & Prodolliet, 2009). Alors, l'environnement est perçu comme menaçant, dangereux et rejetant. Il doit s'en protéger pour ne pas revivre des situations de souffrance (Jeammet, 2007c).

Ces jeunes ont besoin d'être accueillis dans leurs angoisses par quelqu'un. Cette personne doit leur permettre d'expérimenter le sentiment d'être soi afin de repartir le processus de désidentification-identification, sans que le premier prenne la place d'une défense. Par contre, lorsque la réponse sociale cherche trop à contrôler et à punir les comportements sans chercher à les comprendre, le jeune rompt peu à peu ses liens identificatoires avec les autres (Balsamo, 2004, 2005; Morhain & Chouvier, 2008). Il reste que certains auront la chance de trouver un « port d'attache » dans un groupe marginal tels les groupes criminalisés et les sectes. Ces groupes peuvent contribuer à la rupture sociale, mais pas à la déconstruction identitaire. Malgré ces jeunes intégrant des groupes marginaux, il y en a qui ne trouveront pas de figure d'identification positive ou négative de sorte qu'ils vont déconstruire leur identité par une désidentification sans identification (Casoni & Brunet, 2003a).

Ainsi, la désidentification est un processus qui peut être positif ou négatif à l'adolescence (Balsamo, 2004, 2005, 2012; Bourdellon, 2009; Bouyer & Rodrigues-Martins, 2007; Casoni & Brunet, 2003a; de Swaan, 1995; Pain, 1999; Schachter et al., 1976, 1978; Whiteman et al., 2007; Zilkha, 2010, 2012). Pour comprendre la portée de ce processus, il n'est pas possible de faire obstacle aux acquis identificatoires de l'enfance et de l'accueil du jeune par les figures de référence de la société : enseignants, policiers, éducateurs, etc. (de Swaan, 1995). Lorsque ces derniers ont vécu une enfance où les individus, chargés de prendre soin d'eux, ont été contrôlants, humiliants ou rejetants et où les figures de référence de la société n'ont pas accueilli ces jeunes dans leur souffrance, le processus d'identification se retrouve entravé.

La désidentification sans identification. La désidentification sans identification vient du fait que les jugements négatifs et les rejets sociaux envers ces jeunes se joignent à leur vécu infantile. Cette répétition de leur histoire cristallise leur conception négative d'eux-mêmes et enrichit le doute en leur propre valeur. Ils en viennent à ne plus croire au lien avec les autres (Pain, 1999). Ainsi, ils mettent à distance des fragments d'identification en les clivant et les projetant (Balsamo, 2005). Plus un jeune va recourir à la désidentification sans identification, plus la désidentification va devenir massive. Le jeune va éviter de ressentir ses angoisses et de faire fluctuer ses identifications qui seront perçues comme une menace. Il n'y aura donc plus d'investissement affectif pouvant générer de nouveaux traumatismes qu'ils soient passés, présents ou futurs (Balsamo, 2012). Ainsi, il se marginalise en rejetant peu à peu la société (LeBlanc et al., 2002).

La désidentification sans identification affecte quatre parties du fonctionnement du jeune. Le premier est un processus de rupture avec la société. Le deuxième est une déconstruction des acquis identitaires, ce qui nous amène au troisième point, la recherche d'emprise sur l'environnement. Le dernier point est celui de l'augmentation et de l'aggravation des agressions.

La rupture avec la société. Le lourd passé des jeunes en désidentification sans identification a réduit, de façon considérable, leur capacité à s'associer aux autres. Cette coupure relationnelle protégerait le jeune de déceptions qu'il pourrait revivre dans la relation. Ainsi, ils affichent une attitude de méfiance et maintiendraient une certaine insensibilité dans leur relation. Cette réalité engendrerait la croyance par laquelle ils ne peuvent que compter sur eux. Ainsi, ils ont le sentiment d'être coupés des autres (Fréchette & Leblanc, 1987; Jeammet, 2006).

Dans ces conditions, les valeurs socialement prônées sont disqualifiées par rapport à leurs besoins personnels. En effet, ces jeunes adoptent généralement des valeurs antagonistes : anti-policier, anti-loi, anti-contrôle. Pour eux, la société et les figures de référence sociale ne sont pas en mesure de les protéger et de répondre à leurs besoins, ce qui nuit considérablement à leur fonctionnement social (Casoni & Brunet, 2003a; Fréchette & Leblanc, 1987).

Pour ces jeunes, il n'y a aucune figure d'identification positive ou négative qui leur permette de se construire une identité. Dans la prochaine section, il sera question de la déconstruction identitaire.

La déconstruction identitaire : vers une identité fragile. À titre de rappel, l'identité se construit avec l'avènement de l'autre. Au départ, l'identification primaire se construit par l'expérience physique du corps à corps. Les mécanismes en fonction sont l'introjection et la projection. Par la suite, des identifications secondaires partielles se font par la découverte de la différence entre soi et l'autre. L'individu passe de l'identité de fusion, à l'identité spéculaire, à l'identité de ressemblance, etc. Les fluctuations identitaires ont l'avantage d'atténuer l'impact de la perte par l'appropriation de parties de l'objet (Lustin, 2012).

Les jeunes en désidentification sans identification clivent et projettent des fragments de leur identité, ce qui rend impossible l'identification secondaire qui pourrait nourrir leur identité. Ce jeu de clivage et de projection sans intégration réduit l'étanchéité des limites de leur identité (Balsamo, 2005). Cette dernière se désagrège et devient de plus en plus floue et le développement de l'identité régresse (Bergeret, 1996). Dans cette régression, les limites identitaires se fragilisent sur deux niveaux : entre soi et l'autre, entre le monde interne et le monde externe (Jeammet, 2006).

La réduction des limites entre soi et l'autre amène le jeune à avoir de la difficulté à se différencier des autres. La relation vient à être perçue comme une intrusion de l'autre en soi. Dans le contact, le jeune peut avoir l'impression d'être possédé ou contrôlé psychiquement par l'autre. Cette impression engendre des comportements de défense afin de se rassurer lui-même quant à la limite entre soi et l'autre (Balsamo, 2004, 2005, 2012; Jeammet, 2006, 2007c; Morhain & Chouvier, 2008). De ce fait, le plaisir de désirer l'autre se transforme en une crainte de lui donner du pouvoir sur soi (Jeammet, 2006).

La réduction des limites entre le monde interne et le monde externe réduit l'étanchéité du contenant interne qui assure l'activité psychique. Cette perte d'espace trouble le fonctionnement de la pensée. Le jeune a plus de difficulté à retenir ses représentations internes de sorte que les moments de séparation ou d'absence de l'autre amènent le jeune à ne plus se sentir exister. Cette perte du sentiment de continuité donne une impression de vide (Balsamo, 2005; Jeammet, 2006).

La désidentification sans identification fragilise profondément les limites de l'identité. Ces jeunes cherchent à se raccrocher défensivement aux données perceptives de sorte qu'ils deviennent extrêmement sensibles aux variations de la distance relationnelle et l'objet en vient à menacer leur identité (Jeammet, 2006).

Désintrication pulsionnelle et recherche d'emprise. Denis (1997, 2008) élabore l'hypothèse qu'il y aurait deux manières de transformer l'énergie pulsionnelle : l'une est en satisfaction, et l'autre, en emprise. Au niveau identificatoire, la satisfaction est un mouvement d'intégration d'identifications et l'emprise est un mouvement de recherche d'autonomie par la déchirure du lien afin de construire sa propre unité (Balsamo, 2005). Par contre, la recherche d'autonomie nécessite un temps de dépendance à l'égard de l'objet. Sans cette confiance, le jeune sera méfiant envers l'environnement et ne sera pas en mesure de se laisser satisfaire par ce dernier (Ferrant, 2011).

Les jeunes en désidentification sans identification n'ont pas bénéficié d'expériences de lien de confiance et d'échange mutuel. Ils se sont développés sur un fond d'insécurité important qui a entravé le processus de séparation. Afin de survivre, ils ont développé une identification défensive de sorte qu'ils n'arrivent peu ou pas à être satisfaits par l'autre. En effet, ils se méfient de l'autre, car le fait de se laisser aller dans la relation, les met dans une position de passivité difficilement tolérable. Cette passivité est d'autant plus intolérable en fonction de l'intensité des blessures qu'ils ont subies de l'environnement. En effet, les distorsions relationnelles sont proportionnelles aux vécus de rejet, d'échec, d'humiliation et de non-reconnaissance. Ainsi, ils se défendent des identifications qu'ils peuvent retirer de la relation en cherchant par tous les moyens de prendre emprise sur la relation (Ferrant, 2011; Jeammet, 2006).

Les conséquences de la recherche d'emprise sans satisfaction sont doubles : ils empêchent l'acquisition d'identification et entravent le fonctionnement mental, ce qui entraîne un défaut de la représentation interne. Ces conséquences font en sorte que le jeune se retrouve dans un état de détresse face à un sentiment de vide interne. De ce fait, la pulsion de mort prend plus d'ampleur par rapport à la pulsion de vie, ce qui crée une désintringation pulsionnelle (Balier, 1988; Cupa, 2002; Ferrant, 2011). Le jeune ne peut pas se résigner passivement à cet envahissement de la pulsion de mort. À défaut de représentation interne, le jeune va s'agripper à des éléments perceptivo-moteurs et utiliser la force pour échapper à sa détresse interne. Ainsi, il va projeter la pulsion de mort sur l'objet dans le but de se décharger. Du même coup, il va tenter de s'appropriier le contenant d'un individu fonctionnel. Cette effraction a pour objectif d'introjecter la pulsion de vie d'un objet envié (Balsamo, 2005; Ferrant, 2011; Jeammet, 2006). L'utilisation de la force et la souffrance imposée sont garantes de la stabilité identitaire. En fait, l'agression est un mélange d'envie et de déni de l'importance de l'autre. De plus, elle permet d'échapper à la destructivité sans borne de l'agresseur introjecté par les identifications défensives (Ferrant, 2011).

Le problème avec la recherche d'emprise, c'est que la survie psychique se fait strictement par l'action. Il n'y a donc pas d'intégration en pensée. Le jeune se retrouve pris dans un cercle infernal et désaffectant où il cherche à prendre emprise sur les autres pour répondre à ses besoins sans intégrer une quelconque satisfaction (Jeammet, 2006).

Ce processus, répété sans cesse, engendre un désinvestissement radical de tout ce qui constitue lien social et identitaire (Ferrant, 2011).

Augmentation et aggravation des agressions : de l'acting out au passage à l'acte.

Millaud (2009) fait une distinction importante au niveau de l'agression physique. Cette distinction permet d'évaluer l'état de détresse d'un jeune agresseur. Le premier niveau d'agression se nomme *acting out*. Ce type d'agression se situe dans un registre relationnel. Il s'agit d'une sorte de mise en scène pour attirer l'attention de l'autre sans avoir à reconnaître ce besoin. Ce regard leur génère un sentiment d'existence et de reconnaissance (Forget, 2004; Jeammet, 2005abc, 2007abc, 2010; Millaud, 2009; Pain, 1999). Le deuxième niveau se nomme le passage à l'acte. Ce type d'agression fait généralement suite à de nombreux *acting out* qui n'ont pas reçu de réponses. Le jeune vit de plus en plus de débordements pulsionnels et ses limites identitaires se dissolvent, réduisant sa capacité à se contenir. Le passage à l'acte est le produit d'un jeune désidentifié massivement, car il est une décharge pure d'une violence sans limites, comme dans l'homicide (Millaud, 2009).

Les agressions des jeunes en désidentification sans identification se situent dans le registre des *acting out*. L'identité est fragile et perd de ses capacités de contenance (Jeammet, 2006, 2007c). Ces jeunes ont de la difficulté à reconnaître leurs représentations internes de sorte qu'ils n'arrivent pas à les gérer. En effet, ils ont besoin de quelqu'un pour les contenir, afin de leur apporter satisfaction. L'agression devient

alors une tentative de contrôler à l'extérieur leurs vécus internes (Balsamo, 2005; Cupa, 2002; Denis, 1997, 2008; Ferrant, 2001, 2011; Jeammet, 2006, 2007c).

Paradoxalement, l'agression permet de répondre au besoin de décharge pulsionnelle et au besoin de reconnaissance, mais il dissout les limites de l'identité et la capacité de reconnaître ses vécus internes (Jeammet, 2006). Ainsi, le jeune contrôle la distance et le regard de l'autre sur soi (Casoni & Brunet, 2003a, Jeammet, 2006, 2007c). Toutefois, il ne reconnaît pas son besoin d'étayage et de satisfaction par l'autre. Le jeune évite, ainsi, de prendre une position passive par la recherche d'emprise. Le contact avec l'autre se fait dans une sorte de dépossession de la subjectivité de l'autre sans intégration. L'acte cherche à lui redonner un sentiment d'existence sans chercher à construire son identité (Jeammet, 2006).

Le danger avec l'agression, c'est qu'elle a une portée anti-relationnelle. Elle perturbe profondément la relation avec l'autre. Plus le jeune y a recours, plus il va perdre ses liens avec son environnement familial et social (Jeammet, 2005c; Leblanc et al., 2002). Ainsi, il risque de s'enfermer dans une impasse relationnelle dont il ne peut se sortir seul. En l'absence de réponses contenantantes provenant de l'environnement, la menace interne du jeune va prendre de l'ampleur (Jeammet, 2006). La désidentification va se mettre à dégrader les identifications passées et les défenses contre l'identification vont dissoudre les limites identitaires (Casoni & Brunet, 2003a). La capacité réflexive va se désagréger et la recherche d'emprise sans intégration va s'intensifier, ce qui aboutit à

une aggravation des *acting out* jusqu'au passage à l'acte (Jeammet, 2007c, 2010, Jeammet & Corcos, 2010). Cette aggravation amène le jeune à une désidentification massive (Balsamo, 2005; Pain, 1999).

La désidentification massive. Dans les écrits scientifiques, la désidentification massive emprunte plusieurs termes comme la déssubjectivation (Morhain & Chouvier, 2008), la désidentification (Casoni & Brunet, 2003a; de Swaan, 1995; Pain, 1999), la déshumanisation (Jeammet & Corcos, 2010), le désinvestissement narcissique identitaire et objectal (Kaswin-Bonnefond, 2004), la rupture d'identification (Ravit, 2010) et la désidentification massive (Balsamo, 2005). Cette dernière appellation représente bien le caractère amplifié de ce processus. Du même coup, il réduit les risques de confusion entre les termes.

Le processus de désidentification devient massif lorsqu'il n'y a plus de sens à s'identifier; les expériences affectives ont trop peu permis l'intégration d'objets bons et l'environnement social est perçu comme trop dangereux pour la survie psychique. Ainsi, les défenses contre l'identification prennent alors de l'ampleur afin de pallier aux angoisses primitives : séparation, anéantissement, vidange, mort. Ces défenses qui viennent à être utilisées et réutilisées comme une tradition défensive perturbent le processus identificatoire à un point tel que le jeune perd son sentiment d'humanité (Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

La dégradation des acquis identificatoires passés engendre une régression identitaire qui peut aller jusqu'à l'investissement d'une violence instinctive (Cupa, 2012). Cette dernière, très réactive, n'accorde aucune importance au sort de sa victime, car il n'y a ni avantages, ni plaisirs dans l'anéantissement de l'autre (Bergeret, 2012). Il s'agit plutôt d'un dangereux sens vital de défense existentielle face à une angoisse de mort (Bergeret & Houser, 2004). Les objets d'agrippement perdent toute qualité socialisante dans un déni de la perte et de l'altérité (Millaud, 2009). En effet, ces objets deviennent investis strictement à des fins de survie psychique sans jeu, ni négociation. L'effacement des limites fait en sorte que toute relation non contrôlée se vit comme un envahissement et toute absence de relation, comme un vide (Ferrant, 2001).

Le passage à l'acte est un acte de désespoir et de solitude qui se situe dans une détresse sans mot, sans relation, ni objet (Millaud, 2009). La gravité des agressions augmente à mesure que la qualité de l'investissement objectal se dégrade. L'expression de l'agressivité physique se fait sur un mode opératoire dont la quête se trouve au niveau des sensations (Jeammet & Corcos, 2010; Kaswin-Bonnefond, 2004). Ces dernières sont celles qui lui permettront de se sentir exister et triomphant de la pulsion de mort grandissante (Bergeret, 2012; Cupa, 2012). Le problème avec la pulsion de mort c'est que plus elle est sollicitée, plus elle prend de l'ampleur de sorte que la satisfaction libidinale et le sentiment d'existence interne sont annihilés. Le Moi s'effondre dans une quête existentielle appelée « folie d'emprise ». Cette dernière engendre toujours une destruction partielle ou totale de soi ou de l'autre (Balsamo, 2004, 2005; Cupa, 2012;

Denis, 1997). Forget (2004) mentionne que si nous n'arrivons pas à arrêter un jeune dans le parcours désidentificateur, il finira par se détruire lui-même par le suicide.

Bref, l'*acting out* qui n'était qu'une requête relationnelle est devenu une folie d'emprise dans le passage à l'acte (Balsamo, 2005; Millaud, 2009). Le jeune qui se marginalise par désidentification massive serait passé du regard vide de ses parents, au regard qui se ferme des autres (Casoni & Brunet, 2003a; Jeammet, 2010).

À cet égard, le Tableau 1 présente un résumé des éléments clés associés au processus de désidentification pathologique. Notons que, plus la désidentification augmente, plus la personne arrive difficilement à fonctionner psychologiquement et socialement.

Tableau 1

Modèle théorique des niveaux de la désidentification

	Délinquant	Désidentification sans identification	Désidentification massive
Rupture sociale	Possible	Présente	Massive
Identité	Identité négative : limite interne/externe assurée par celle du groupe	Identité diffuse : perte de la limite interne/externe	Identité indifférenciée : limite interne/externe constamment menacée
Satisfaction et emprise	Présence de sentiment de satisfaction	Emprise sans satisfaction	Folie d'emprise
Agression	<i>Acting out</i> et passage à l'acte hétéro-agressif possible	<i>Acting out</i> hétéro-agressif	<i>Acting out</i> et passage à l'acte hétéro-agressif et/ou autodestructeur

La prochaine section illustrera des études de cas qui proviennent des écrits scientifiques. Ces dernières démontrent les éléments clés qui permettent de rendre compte de la désidentification sans identification et de désidentification massive chez des jeunes agresseurs.

Les études de cas qui illustrent le processus de désidentification dans l'agir violent

Les études sur le phénomène de la désidentification se font plutôt rares dans les écrits scientifiques. Son caractère plutôt exceptionnel fait en sorte qu'il n'est pas toujours possible pour les chercheurs d'avoir un taux statistiquement représentatif de cette population. Néanmoins, certains chercheurs d'orientation psychodynamique ont

effectué des études de cas auprès de ces jeunes en difficulté. Il s'agit d'études avec un ou deux cas. Les études de cas trouvées illustrent des jeunes de différents âges afin d'illustrer le processus de désidentification de la puberté à l'âge adulte. Le premier cas est celui d'un enfant à risque de développer une problématique désidentificatoire. Le deuxième est celui d'un adolescent en désidentification sans identification. Les deux derniers sont des cas de désidentification massive.

La première étude décrit le cas d'un jeune enfant de 9 ans en début du processus de désidentification pathologique. Cette impression clinique a été établie à partir des données anamnestiques, cliniques et évaluatives (WISC, Rorschach et TAT). Sur le plan social, l'enfant se désinvestit de l'école, malgré une intelligence moyenne. Les relations sont perçues comme menaçantes tout en étant désirées. Sur le plan de l'identité, il est constaté que la limite interne/externe est très fragile de sorte que les relations sont évitées et le transfert est vécu comme une intrusion. Afin d'atténuer cette angoisse d'envahissement, l'enfant clive le monde en deux entités distinctes : bon et mauvais. Sur le plan de l'*emprise*, le *Moi* a trop peu intégré d'objets bons de sorte que l'enfant évite la passivité de la *satisfaction* pour se centrer sur la recherche d'*emprise* sur l'environnement et sur ses besoins. Le jeune projette ses terreurs internes à l'extérieur afin de les affronter. Il met en scène, par d'autres enfants, des *acting out* dont il est initiateur et l'observateur. Il agace les autres jusqu'à les pousser à se battre en créant des conflits dans lesquels il n'entre pas. Ces mises en scène lui permettent de projeter à l'extérieur ses souffrances et de les contrôler. La plupart des mises en scène d'*acting out*

par les autres lui permettent de ressentir ce qu'il ne parvient pas à se représenter et élaborer psychiquement. Sur le plan de l'agir, l'enfant se bat, menace les autres enfants ainsi que les adultes. Suite à une suspension scolaire, il traine avec des jeunes plus vieux, met le feu dans le quartier et chez lui. Depuis qu'il est en internat, la surveillance à amener le jeune à agacer les autres enfants afin qu'ils puissent les observer se battre entre eux (Cohen de Lara, 2003).

La deuxième étude provient du cas d'un jeune de 15 ans au niveau de la désidentification sans identification. Cette impression clinique a été établie à partir des données cliniques et issues de l'épreuve projective du TAT. Les résultats démontrent que le jeune est dans un processus de désidentification sans identification. Sur le plan social, il se sent souvent menacé. Le jeune explique ce sentiment par le fait que beaucoup de gens voudraient « lui faire la peau. ». Il a ainsi toujours une arme sur lui pour se protéger et se dit toujours prêt à se battre. Sur le plan de l'identité, il y aurait peu de limites entre le monde interne et externe. Cette fragilité de la limite identitaire fait en sorte que le jeune peut ressentir un sentiment d'intrusion lorsque ses rapports interpersonnels ne sont pas contrôlés. Afin d'atténuer cette angoisse d'envahissement, le jeune clive le monde en deux entités distinctes : bon et mauvais. Sur le plan de l'emprise, le jeune évite la passivité de la *satisfaction* pour se centrer sur la recherche d'*emprise* sur l'environnement et sur ses besoins. Le jeune projette ses terreurs internes à l'extérieur afin de les affronter. Il reconnaît aimer faire pleurer les plus faibles que lui. D'autre part, ce dernier semble menacé de l'extérieur, car il ne peut tolérer la

satisfaction sans emprise. Il refuse toute forme d'aide et n'a pas d'intérêt pour changer. Il affiche une image de soi puissante et cherche à être craint. Sur le plan de l'agir, le jeune est responsable de multiple *acting out* : frapper dans les murs, son petit frère ou des jeunes plus faibles. En fait, chaque situation, dans laquelle les désirs du jeune sont brimés, amène ce dernier à réagir: « Il me cherche, il va me trouver! »; « Il ne me pilera pas sur les pieds si facilement. » (Casoni & Brunet, 2003a, p. 205).

La dernière étude présente les cas de deux jeunes en désidentification massive. Les résultats de ces deux rares cas cliniques de désidentification massive mettent en évidence les effets de ce processus. Sur le plan social, il y a une nette rupture avec le monde des relations. Ces jeunes sont très méfiants des autres. Pour l'un des deux cas, le regard devient une menace (Morhain & Chouvier, 2008). C'est comme si les relations devenaient investies sur un mode instinctif et animal où le regard devient un message de défiance et de prédation (Cyrułnik, 1995). Sur le plan de l'identité, les limites seraient d'une fragilité telle qu'ils ne seraient pas en mesure de se différencier avec l'autre. Dans cette optique, tout contact non-contrôlé devient un envahissement par rapport auquel ils cherchent à avoir de l'emprise. Sur le plan du besoin d'emprise, ces jeunes seraient dans une dynamique de folie d'emprise où tout contact non-contrôlé devient une menace des limites interne/externe que l'*acting out* vient remplacer. Sur le plan de l'agir, il semble que les *acting out* répétés n'ont jamais été contenus. Ces derniers ont fini par aboutir à un passage à l'acte, significatif de désespoir et de perte du sentiment d'humanité (Morhain & Chouvier, 2008).

Les études de cas présentées permettent d'illustrer concrètement le processus évolutif de la désidentification pathologique. Sur le plan social, le jeune passe du désinvestissement social au sentiment de menace dans la relation avec l'humain. Sur le plan identitaire, la fragilité des limites fait en sorte que les sensations issues des relations passent de difficilement tolérables à intolérables. Sur le plan des besoins d'emprise, le manque ou l'absence de reconnaissance engendre la perte du sentiment d'existence. Dans ces conditions, le jeune se tourne vers la forme la plus primaire de reconnaissance existentielle : les sensations physiques. Ces sensations deviennent alors le dernier retranchement pour assurer leur existence. Toutefois, l'effet ressenti par l'agression finit par perdre de son effet, ce qui expliquerait l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des agressions au fil du développement de la désidentification pathologique.

Les études de cas ont permis d'illustrer le passé et l'évolution du processus de désidentification pathologique. Il reste qu'il n'est pas toujours évident de reconnaître un jeune en désidentification pathologique. Ainsi, la prochaine section ressort les divers indicateurs permettant d'identifier ces jeunes à l'aide de l'épreuve du TAT.

Les différentes méthodes d'évaluation du TAT

Le TAT est une épreuve projective contenant originellement 31 planches. Les planches illustrent des images en noir et blanc contenant des personnages sexués, des objets, des paysages ou autres (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). La séquence des planches confronte l'individu à une modification des stimuli allant d'images plus

structurées à moins structurées. Les situations illustrées par les planches sont ambiguës et l'impact général ramène les personnes à des émotions négatives : inquiétude, malaise, solitude, etc. L'épreuve peut s'appliquer aux enfants de plus de 6 ans, aux adolescents et aux adultes. La consigne consiste à demander à la personne de raconter une histoire à partir de chacune des planches (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Morval, 1982). Cette réalité de l'épreuve permet donc d'analyser le perceptif (description du matériel) qui est objectif, le projectif (interprétation du matériel) qui est subjectif et les capacités d'interactions sociales (transmettre un message cohérent et compréhensible) (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Husain & Rossel, 2002; Morval, 1982; Neau, 2002, 2005).

Depuis sa création en 1935, plusieurs systèmes d'analyse du TAT ont été élaborés. Ces systèmes se regroupent sous deux catégories principales qui peuvent se chevaucher : celle axée sur le contenu et celle sur le contenant (Husain, 1994a). Dans cette section, il y aura l'élaboration de plusieurs méthodes d'analyses du TAT permettant de ressortir les particularités des réponses offertes par des adolescents commettant des agressions. La première méthode qui sera abordée est qualifiée de « méthode américaine » et elle lie le contenu des récits à la vie de la personne. La deuxième est issue d'une critique de la première méthode et elle est qualifiée de « méthode française ». La dernière est une méthode innovatrice issue des travaux du groupe de Lausanne.

La méthode américaine

Murray (1971) avait émis l'hypothèse que les descriptions de la personne traduisaient, de façon légèrement déguisée, sa conduite réelle. Ainsi, cette dernière s'identifierait à un « héros » auquel il attribuerait ses propres motivations. Les personnages du récit représenteraient l'environnement familial et celui social de l'individu. Les continuateurs de Murray ont gardé l'idée de prendre en compte les éléments du récit pour comprendre la réalité psychique actuelle de l'individu. Rossel, Husain et Merceron (1986) critiquent ce type de méthode de par la nécessité d'avoir une bonne connaissance de la personne afin de l'évaluer. Il n'en reste pas moins qu'il y a des indicateurs intéressants, dont ceux issus de la méthode d'analyse qualitative et quantitative de Morval (1982) et ceux de la méthode quantitative de Westen (1995) cités dans Bouvet (2010).

La méthode de Morval. Cette méthode analyse principalement le contenu du récit. Ce dernier rendrait compte du vécu actuel de la personne. Afin d'évaluer les récits, Morval (1982) a répertorié plusieurs indicateurs comme le choix de la thématique, celui des personnages, de leurs besoins, de leurs conduites, de leur entourage ainsi que celui du dénouement des récits. Dans sa méthode, Morval ajoute une perspective d'analyse supplémentaire : l'analyse formelle. Cette dernière ressort les attitudes, l'adaptation à la consigne et aux stimuli, la capacité de transmettre le récit et l'exactitude des perceptions.

Dans ses recherches, Morval (1982) constate que les adolescents dits « normaux » et ceux dits « délinquants » offrent des réponses similaires de par leur fragilité identitaire et leurs besoins de désidentification. Par conséquent, certains récits peuvent être accusés à tort d'avoir un potentiel de délinquance. Ainsi, Morval ressort les particularités des récits de chacun des deux groupes afin de les différencier.

L'auteure observe que, dans la passation, les « délinquants » affichent des comportements d'anxiété et d'insécurité. Dans leurs récits, ils étalent sans censure des scénarios agressifs. Les personnages principaux ont recours à la violence pour des raisons de frustration, de peur ou de défense. L'agir des personnages principaux est généralement réactionnel et ne fait pas l'objet de culpabilité par la suite. Il est plutôt justifié. L'entourage du personnage principal est généralement dévalorisé ou perçu comme étant hostile. Chez certains, l'entourage pourra contenir les agirs du héros. Le dénouement des histoires est soit absent ou se termine de façon magique en satisfaisant les besoins du héros. La perception des images est exacte, malgré une difficulté importante dans l'orientation temporelle. Pour les délinquants ayant une problématique identitaire, les héros seraient mal définis, l'émergence des processus primaires plus fréquents et il y aurait une plus importante difficulté à s'orienter dans le temps (Morval, 1982).

Bien que la méthode de Morval est essentiellement axée sur le contenu, il reste qu'elle ressort des indicateurs pour analyser la façon dont la personne se présente et

s'exprime (Morval, 1982). La prochaine méthode utilise la même philosophie d'analyse du TAT, mais les données sont quantifiées.

La méthode SCORS. La méthode américaine actuelle repose sur une analyse quantitative des protocoles appelée, aujourd'hui, *Social Cognition and Object Relations Scales* (SCORS). Cette méthode d'analyse a fait l'objet de modifications dont la dernière fut effectuée en 1995 par l'ajout de trois indicateurs. Depuis, la méthode SCORS comprend huit indicateurs cotés sur une échelle d'un à sept. Les réponses ayant un résultat élevé sont qualifiées de saines et matures tandis que celles étant faibles sont reconnues comme étant pathologiques (Bouvet, 2010).

La première échelle mesure la différenciation et l'intégration du Moi par l'analyse de la complexité des représentations des personnages. La deuxième échelle mesure l'ambiance affective des relations d'objet par la qualité affective des relations entre les personnages des récits. La troisième échelle est celle de l'investissement dans les relations sociales. Elle est révélée par les types de relations mis en place dans les récits. La quatrième échelle est celle de l'intégration, des normes sociales et des valeurs morales. Elle se mesure par le nombre de conduites transgressives, par les conséquences accordées aux actes répréhensibles et aux remises en question des personnages. La cinquième échelle est celle de la capacité de compréhension des actions des individus. Elle est évaluée par la cohérence des récits et le sens donné aux actions des personnages. La sixième échelle est celle de la qualité de la gestion de l'agressivité. Elle est évaluée

par l'agressivité contenue dans les récits. La septième échelle est celle de la valeur que l'individu s'accorde. Elle est évaluée par les aspects positifs et négatifs accordés au héros. La dernière échelle est celle de la solidité des limites de l'identité et le sentiment de cohérence avec soi. Elle s'évalue par la stabilité et la profondeur accordées à l'identité des personnages (Bouvet, 2010).

La méthode SCORS est certes plus restreinte par sa cotation numérique des réponses. Cependant, elle est concrète et opérationnelle. Dans ces conditions, elle se prête mieux à la recherche et elle obtient de meilleurs résultats au niveau de la fidélité inter-juges. Bouvet (2010) recense 20 études à cet effet. Ces dernières affichent une fidélité satisfaisante, et ce, pour toutes les échelles. De plus, la validité est reconnue pour mesurer le fonctionnement psychiatrique, occupationnel et interpersonnel (Bouvet, 2010). Cependant, en matière de délinquance, elle arrive difficilement à différencier les individus ayant recours ou pas à l'agression (Cogan, Porcerelli, & Dromgole, 2001). Cette difficulté à distinguer le type de délinquance pourrait être due au manque de sensibilité de la méthode quantitative. Comme nous le rappellent Rossel et al. (1986), les méthodes quantitatives sont une bonne source d'informations pour mesurer certains aspects, mais elles manquent de précision. La prochaine méthode ne bénéficie pas d'une aussi grande qualité psychométrique, mais étant qualitative, elle permet de différencier de façon plus précise les individus.

La méthode française

La méthode française actuelle s'appuie sur les travaux de Vica Shentoub qui a mis de côté l'analyse du contenu des histoires afin d'éviter d'imputer la thématique des planches à la vie de la personne (Lefebvre & Thilly, 2002). Pour ce faire, Shentoub a effectué des recherches afin de ressortir les contenus manifestes et latents de chacune des planches. De plus, elle a remarqué qu'il y avait plusieurs manières de construire des récits avec les planches. Elle a donc répertorié les types de réactions au percept et a construit une grille d'analyse (Debray, 2002). Jumelée aux contenus des planches, la grille permet d'analyser les défenses utilisées selon le contenu. Avec cette méthode, l'épreuve du TAT permet de révéler l'arsenal défensif dont disposent le moi et sa rentabilité. De plus, cette épreuve rend compte aussi des situations sociales plus difficiles à affronter par l'individu (Azoulay, 2002).

Suite à cette première ébauche, plusieurs feuilles de dépouillement ont été construites de sorte que la grille d'analyse est devenue difficile à utiliser. En 2001, Chabert et son équipe de recherche ont proposé de regrouper certains procédés afin de faciliter l'analyse du TAT (Azoulay, 2002). Cette nouvelle grille a été élaborée à partir d'évaluations effectuées auprès d'adolescents et d'adultes (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Par contre, cette grille, étant allégée et applicable à toutes populations, est moins précise pour différencier les jeunes agresseurs. Ainsi, d'autres auteurs, utilisant cette méthode, ont précisé les procédés permettant de révéler le niveau de cristallisation de la délinquance ainsi que celui de la

désidentification (Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Neau, 2002, 2005; Ravit, 2010; Ravit, Di Rocco, Bécache, & Carka, 2013). Les premiers procédés seront issus de la grille d'analyse de Chagnon et Cohen de Lara. Par la suite, ce seront les procédés issus de la clinique de Neau, ceux de la clinique de Ravit et al. (2013) afin de terminer avec des indicateurs spécifiques issus des recherches de Chabert.

La grille d'analyse de Chagnon et Cohen de Lara. Cette grille a été élaborée auprès de jeunes commettant des agressions physiques ou sexuelles. Chagnon et Cohen de Lara (2012) ont ressorti sept grands axes d'analyse dont trois permettent de pister la mise en action d'un processus de désidentification pathologique.

Le premier axe évalue l'identité, les identifications et le mode relationnel du jeune. Les auteurs stipulent que plus l'identité est affectée, moins le jeune est en mesure de nommer spontanément les indices qualifiant l'identité des personnages (la différence des sexes, des générations et l'identification sexuelle). Par exemple : « Là, on dirait la copine d'une dame qui court et puis la dame, elle l'appelle et puis ils se parlent... Il en reste combien? (...) (?) Et puis ils sont au bord de la mer. » (Chagnon & Cohen de Lara, 2012, p. 73). Sur le plan relationnel, les jeunes en désidentification sans identification auraient de la difficulté à se représenter l'autre en son absence, à conférer à l'autre une identité distincte de soi et à gérer une relation triangulaire. Ainsi, il est remarqué que ces jeunes ne représentent pas de relations dans leur récit, et lorsqu'il y en a, elles sont figées. De plus, ils ont de la difficulté à être remis à eux-mêmes durant l'épreuve de

sorte qu'ils recherchent activement l'attention de l'évaluateur (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Le deuxième axe évalue la problématique des limites. Ces jeunes n'auraient pas de limites claires différenciant leur identité de celle des autres. Cette réalité ferait en sorte qu'ils se sentent menacés par les éléments de l'environnement qui génèrent des sensations internes. En effet, cela leur donne une impression d'intrusion de l'autre en soi. Alors, ils sont méfiants, hypervilants, ce qui les amène à surveiller et scruter le monde externe. Au TAT, cela s'observe par leurs bonnes perceptions de la réalité des planches et par leurs récits restreints ou sans histoire, sans conflits intrapsychiques. De plus, le changement de stimuli les ferait réagir : hypervigilance, réactions comportementales, commentaires négatifs, exclamations, désorganisations du discours, silences prolongés, refus de planches. Cette déstabilisation face aux modifications de l'environnement met en évidence cette angoisse de l'intrusion des faibles limites identitaires (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Le troisième volet révèle le traitement des modalités pulsionnelles. Cet élément s'observe par l'intermédiaire des représentations auxquelles la pulsion se fixe lors du récit. Étant donné que le niveau de désidentification pathologique est le résultat d'une souffrance trop importante vécue dans les relations avec les autres, ces jeunes en sont venus à chercher à se protéger de tous liens en évitant de ressentir les affects. Ces derniers leur donnent l'impression de conférer à l'autre un pouvoir sur soi ou en soi.

Dans les récits, cela s'observe par l'absence de sentiments de plaisir, de tendresse, mais aussi de vécus d'inquiétudes et de peurs. En effet, ces sentiments génèrent des angoisses d'intrusion ou de possession de l'autre. Il n'y a donc que des thématiques vides ou à connotations agressives, destructrices ou autodestructrices. L'ampleur de ces thématiques rend compte du manque de satisfaction relationnelle et du sentiment d'être exclu. Malgré cette inhibition, il arrive que les processus primaires débordent des mécanismes de défense et que les mouvements pulsionnels désorganisent le discours. Dans ces moments, l'illustration imposée peut être proche des préoccupations du jeune et de ses relations. Dans la relation, le jeune a tendance à chercher à contrôler l'évaluateur par ses comportements. Ce type de réaction est surtout présent aux planches qui rappellent la détresse de la solitude : 3BM, 13B, 16 (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Ces indicateurs rendent compte des processus qui bloquent les identifications dans le processus de désidentification (Jeammet, 2006).

La grille d'analyse de Chagnon et Cohen de Lara (2012) a l'avantage d'avoir été conçue et expérimentée avec une clientèle de jeunes agresseurs. De plus, les indicateurs sont très près de la théorie expliquée par la présente étude. Malgré son intérêt, cette grille est difficile à utiliser, car elle requiert une bonne connaissance de la théorie psychodynamique et une bonne expérience en évaluation projective selon la méthode française.

Les indicateurs de Neau. Les indicateurs ont été observés auprès de criminels ayant commis des agressions physiques ou sexuelles, dont certains s'avèrent des multirécidivistes. À l'aide des protocoles de TAT, Neau (2002, 2005) a ressorti des indicateurs très intéressants démontrant des processus de désubjectivation et de désobjectalisation qui sont à la base de la désidentification pathologique. Ces processus s'observent par l'utilisation exclusive du présent perceptif, par l'émergence des processus primaires dans le discours, par la difficulté à différencier les objets et à se différencier des éléments de l'environnement ainsi que par la façon de délimiter l'espace.

L'usage exclusif du présent perceptif, et non projectif, se remarque par la description matérielle, ainsi que par l'absence du recours à l'imagination ou à la fantasmatique. La description des planches immobilise le temps et garantit à ces individus que l'objet restera à l'extérieur de soi. L'absence d'élaboration psychique évite le débordement du monde interne à l'extérieur. Ce vide projectif montre l'importante coupure que ces personnes doivent mettre en place pour maintenir la faible limite entre soi et l'autre ainsi qu'entre le monde interne et externe. Par contre, cette coupure, préservant le moi, se trouve aussi à parer toute identification à l'autre (Neau, 2002, 2005).

Malgré la description du matériel, il arrive qu'il y ait émergence des processus primaires. Celle-ci se perçoit dans le discours face aux planches qui actualisent trop

fortement les traumatismes du passé de la personne. Ce dernier ressent alors une intrusion de la planche en lui. Il cherche alors à se protéger en déliant et délimitant l'espace entre soi et les éléments de l'environnement. Dans le discours, ces défenses transparaissent par l'absence de verbe dans les phrases. Ces dernières sont saccadées par l'absence de liaison entre le nom et le complément. Cette réalité démontre à quel point les limites internes-externes sont excessivement fragiles (Neau, 2002, 2005).

La difficulté à différencier les objets et à se différencier des éléments de l'environnement se perçoit dans les récits et dans la relation avec l'évaluateur. Dans les récits, il y a une indifférenciation à l'égard des objets; le genre, l'espèce et même le type d'éléments sont perçus comme équivalents et donc interchangeables « C'est un enfant qui est assis, il regarde des gens passer, il peut regarder n'importe quoi. » (Neau, 2002, p. 175). Cela s'observe aussi par l'usage de pronoms impersonnels. De plus, il y a une absence d'investissements des personnages. Ces derniers n'ont pas de relations, pas de qualités. Cette indifférence pour l'identité des objets semble résonner avec l'indifférence que les autres ont eue à leur égard. Ainsi, ils limitent l'activité d'identification en faisant de l'autre un objet indifférencié et sans valeur, donc sans identité. Chez certains, cela peut aller jusqu'à altérer leur perception des objets. Ainsi, il n'arrive pas toujours à donner un sens au perçu : « Je ne vois rien. » (Neau, 2005, p. 272). Dans la relation, l'usage du « on » inclut l'évaluateur sans le reconnaître. N'étant pas reconnu, il y aurait donc une absence de recherche de réactions chez celui-ci (Neau, 2002, 2005).

La difficulté à délimiter l'espace témoigne de la porosité des limites entre le dedans et le dehors. Il peut s'observer par la difficulté à construire des espaces différenciés. « Ils retirent la balle dans le corps. » (Neau, 2005, p. 275). Il peut aussi se voir par la perte de distance avec le percept, car l'individu est incapable de se symboliser dans un personnage. Alors, il occupe une place dans la planche. « L'extérieur a l'air assez hostile et si on doit se diriger quelque part, on doit se diriger dans cette maison. » (Neau, 2002, p. 177).

Les indicateurs de Neau (2002, 2005) ont l'avantage d'avoir été conçus avec une clientèle de criminels ayant commis diverses formes d'attaques contre la personne, dont plusieurs cas sont de multirécidivistes. L'auteure a comparé plusieurs de ces protocoles ressortant ainsi les différents niveaux de désidentification pathologique observables avec l'épreuve du TAT. Malgré leur intérêt, ces indicateurs requièrent une bonne connaissance de la méthode d'analyse française ainsi qu'une bonne connaissance de la théorie psychodynamique.

Les indicateurs de Ravit, Di Rocco, Bécache et Carka. Les indicateurs sont issus d'observations cliniques à l'épreuve du Rorschach. Bien que les indicateurs ne proviennent pas de protocoles de TAT, ces données peuvent y être transposées (Ravit et al., 2013).

Dans un article de 2013, Ravit et al. relatent que les criminels, incarcérés pour diverses formes d'attaques contre la personne, sont ceux qui ont le plus de difficultés à recourir à l'activité de pensée. Ces constatations transparaissent dans les réponses descriptives et les fréquentes phrases d'arrêts : « C'est tout. ». Le fait de figer leur pensée permet d'éviter toutes intrusions de souvenirs de détresses irréprésentables, mais aussi annihile tout recours à la subjectivité pour n'investir que l'objectivité. Ces absences de pensée et de subjectivité démontreraient, pour ces auteurs, l'absence d'identité de ces individus.

Dans la relation, ces auteurs rapportent que ces personnes vont guetter l'évaluateur du regard. Cela les protège des menaces de l'autre, mais aussi des menaces de l'objet-test pouvant s'introduire pour faire jaillir des souvenirs traumatiques (Ravit et al., 2013).

Dans un autre article, Ravit (2010) remarque qu'il y a des agresseurs qui peuvent être très violents, sans pour autant être en désidentification. En effet, ils sont en mesure d'entrer en relation sans se sentir menacés d'intrusion. Par contre, cette relation se fait par emprise sur l'autre. Dans la passation, ces criminels se démarquent par la recherche de réactions chez l'évaluateur soit par le recours aux suspens, aux récits terrifiants ou morbides.

Les indicateurs de Ravit et al. (2013) ont l'avantage d'avoir été conçus auprès d'une clientèle de criminels ayant commis diverses formes d'attaques contre la personne.

Ainsi, ces auteurs ont constaté des différences entre les criminels relationnels et ceux en désidentification pathologique. Malgré son intérêt, l'utilisation de ces indicateurs requiert une bonne connaissance des concepts criminologiques et structuraux de l'approche psychodynamique.

L'indicateur de Chabert. Cet indicateur est issu d'une étude de cas qui a été faite auprès d'un client atteint de schizophrénie simple. Bien que l'objectif de cette recherche ne soit pas de définir le type de personnalité, Chabert (1998) ressort un constat très intéressant concernant l'utilisation des verbes dans la passation des épreuves projectives. En effet, le verbe représenterait la part encore vivante de la psyché et indiquerait aussi la capacité de la personne à reconnaître ses pulsions.

Dans la passation de l'épreuve, l'absence de verbe, dans certaines phrases et récits, traduirait d'un assèchement de l'activité psychique. Sans cette activité, l'individu n'arrive plus à penser et son sentiment d'existence se perd. De ce fait, les angoisses prennent de l'ampleur et deviennent plus floues; le jeune est à risque d'une désorganisation psychologique et comportementale (Chabert, 1998).

L'intérêt de l'approche française est multiple pour analyser avec précision différents individus. Cette méthode reconnaît l'influence du contenu des planches. Par conséquent, l'analyse porte sur la réaction au percept afin de déceler les défenses et d'apprécier leur

rentabilité. La prochaine section abordera une approche qui s'intéresse exclusivement à la manière dont la personne transmet ses récits.

La méthode du groupe de Lausanne

Le groupe de Lausanne a critiqué les méthodes actuelles d'analyse des épreuves projectives. Il accuse le manque d'uniformité et la mauvaise utilisation de ces épreuves comme l'attribution des contenus à la réalité de l'individu et de sa prédiction comportementale. Ces réalités contribuent à la mauvaise réputation de ces épreuves dues au caractère « divinatoire » et au manque de cohérence et de rigueur lors de l'utilisation de ces épreuves. Afin de pallier ces difficultés, ce groupe a construit une méthode d'analyse uniforme à toutes les épreuves projectives. L'analyse se centre sur l'évaluation de la dynamique qui explique les actes plutôt que le nombre ou le type d'actes commis ou à commettre (Rossel et al., 1986). L'angle d'analyse n'est pas le contenu des récits, mais son contenant : « comment c'est dit ». Pour défendre leurs points de vue, Husain et Rossel (2002) expliquent que certaines histoires, ayant un contenu léger ou respectant la thématique de la planche, peuvent être rapportées dans une attitude d'arrogance, de plaisanterie, de façon décousue et peuvent, dans certains cas, exiger du clinicien un effort de réorganisation du discours. Sur le plan de la désidentification pathologique, deux éléments de cette approche valent la peine d'être explorés. Le premier est que toute verbalisation nécessite une bonne intégration et un respect des limites de la langue. Le deuxième est que, pour être compréhensible, un message doit tenir compte de l'autre.

Dans un premier temps, ces auteurs défendent l'idée que le respect des conventions de base de la langue serait étroitement lié à la notion de consensus social. Par conséquent, une méconnaissance des conventions langagières (distorsions de mots, indifférenciation des catégories syntaxiques, etc.) tout comme un détournement par opposition démontre une incompréhension ou une non-reconnaissance de la valeur des conventions sociales à cause d'un développement déficitaire des identifications (Husain, 1994b). En effet, la manière de verbaliser permettrait de révéler les nœuds dans le développement de l'identité de la personne, dans son intégration des valeurs et normes sociales ainsi qu'en sa capacité de reconnaître l'existence de l'autre sans se sentir envahi par lui (Husain, 1994b; Husain & Rossel, 2002). Ce critère ne doit pas être considéré avec les jeunes qui ont un diagnostic de troubles du langage.

Dans un deuxième temps, l'épreuve du TAT exige la construction d'une « histoire cohérente, logique, transmissible à autrui » (Husain, 1994a, p. 422). La personne doit donc respecter les principes narratologiques comprenant les dimensions temporelle, spatiale et causale. Le récit doit suivre une séquence linéaire d'événements irréversibles, contenir des personnages, des relations et exclure toute intrusion du narrateur dans l'histoire. Sans ce respect des normes implicites, la transmission du récit risque d'être difficile de par son caractère bizarre, insolite, voire incompréhensible (Husain, 1994a). Ainsi, l'individu ne sait pas comment ou ne désire pas interagir avec l'autre, comme s'il n'avait pas été « humanisé » ou qu'il cherchait à rejeter toutes formes de relation.

La méthode du groupe de Lausanne est fort pertinente. Elle permet de ressortir implicitement le niveau d'intégration sociale et identitaire d'une personne en se référant à l'intégration des conventions sociales de la communication et à la capacité de transmettre un message compréhensible à une tierce personne (Husain, 1994b; Husain & Rossel, 2002). Un jeune qui n'a pas acquis les conventions sociales d'un groupe de référence et qui n'est pas en mesure de transmettre un message compréhensible démontre son incapacité à être ou à vouloir être en relation avec les autres.

La méthode du groupe de Lausanne n'a pas été validée par des recherches statistiques. Cela est dû à la complexité d'analyses des protocoles. Il reste que la validité clinique de cette méthode repose sur une longue expérience en évaluation projective démontrée dans plusieurs pays à travers le monde.

Dans la littérature scientifique entourant l'épreuve du TAT, il existe deux grandes méthodes d'analyse du TAT (Husain, 1994a). Les méthodes par contenu sont, certes, plus faciles à quantifier et à utiliser. Elles offrent une bonne fidélité dans l'analyse des protocoles et elles sont plus facilement démontrables à grande échelle. Cependant, ce type de méthodes ne bénéficie pas d'une aussi grande précision. Elles arrivent difficilement à différencier les individus d'un même groupe comme celui des délinquants commentant des agressions. Les méthodes par contenant ne bénéficient pas d'une démonstration à aussi grande échelle que la précédente méthode. Par contre, elles offrent une précision permettant de différencier des individus d'un groupe précis.

Dans le Tableau 2, les indicateurs sont regroupés selon chacune des méthodes. Cela permet de voir que même avec des angles d'interprétations différents plusieurs éléments se répètent. Dans la prochaine section, l'objectif et la pertinence de l'essai seront abordés.

Tableau 2

Résumé des indicateurs de chacune des méthodes

	Méthode américaine	Méthode française	Méthode du groupe de Lausanne
Attitude avec le clinicien	Non-applicable	- Comportement pour obtenir de l'attention - Guetter du regard	Non-applicable
Impact du changement de stimuli	Non-applicable	- Réaction négative (refus de planche, commentaires négatifs, etc.)	Non-applicable
Discours	Non-applicable	- Pronom impersonnel - Phrase d'arrêt - Désorganisation - Absence de verbe	- Non-respect des conventions de base du langage - Récit incompréhensible
Principes narratologiques	- Non-respect de la consigne - Récit illogique ou acausal	- S'inclure dans le récit	- S'inclure dans le récit
Thématique	- Vide - Descriptive - Agressive franche	- Vide - Descriptive - Agressive - Absence du recours à l'imagination	Non-applicable
Perception de la réalité	- Exactitude de la perception	- Bonne perception des éléments	Non-applicable

Tableau 2

Résumé des indicateurs de chacune des méthodes (suite)

	Méthode américaine	Méthode française	Méthode du groupe de Lausanne
Temporalité	- Présent - Absence de dénouement	- Présent perceptif	- Non-respect de la séquence linéaire des événements
Environnement spatial	Non-applicable	- Mauvaise délimitation dedans-dehors	- Non-respect de l'espace-temps
Personnages	- Mal définis, voire indifférenciés - Tout-puissants - Malveillants - Menaçants	- Anonymat des personnages - Indifférenciation des personnages - Indifférenciation des objets	- Peut avoir une absence de personnages
Relations entre les personnages	- Dévalorisée - Empêchent le héros d'agir - Source de menace - Destructrice	- Relation négative entre les personnages - Absente	- Relation négative entre les personnages - Absente
Actions des personnages	- Recherche de satisfaction immédiate - Action illégale ou amoral - Agression (avec ou sans justification) - Incapacité de résoudre les problèmes	- Absence de conflit intrapsychique	Non-applicable
Présence d'affect	- Froideur - Insensibilité - Frustration	- Absence de sentiments de plaisir, de tendresse - Absence de sentiments de peur ou d'inquiétude	Non-applicable

Pertinence et objectif de l'essai

Les jeunes qui ont recours fréquemment à l'agression font partie d'une minorité de jeunes délinquants (Balier, 2005; Cloutier & Drapeau, 2008). Cependant, cela ne réduit pas l'intérêt de faire une recherche sur le sujet. Bergeret (2008) mentionne que l'agression physique est une action qui occasionne des répercussions qui peuvent être très graves chez l'agresseur, leurs victimes, leur famille ainsi que la société. Les victimes peuvent être défigurées, mises dans un état critique pour leur vie ou même être tuées lors de l'agression. Elles peuvent rester marquées par l'événement et développer des traumatismes. Les agresseurs peuvent s'enfoncer dans un mode de fonctionnement qui les isole davantage et qui détruit peu à peu leur identité. Les conséquences de l'agression physique ne sont pas que réservées aux protagonistes, mais aussi à leur entourage. Ces derniers peuvent vivre de l'inquiétude, de la colère, de la honte, un deuil, etc. De plus, la société en ressent les coûts au niveau économique de par les institutions à mettre en place pour ces délinquants. Ce phénomène est donc d'intérêt à plusieurs niveaux.

Cet essai s'intéresse plus précisément aux jeunes agresseurs qui se sont ancrés dans une répétition de comportements violents. Les recherches ont démontré que les jeunes qui répètent des comportements violents ont vécu plus de détresse durant leur enfance que les jeunes délinquants qui n'ont pas ou peu eu recours à ce type d'actes (Balier, 2005, 2007; Balier & Prodolliet, 2009; Casoni & Brunet, 2003a; Gutton, 2005; Jeammet, 2002, 2005abc, 2007abc; Jeammet & Corcos, 2010; Larrivée et al., 2009; Leblanc, 2010;

Lisak & Beszterczey, 2007; Salvas et al., 2007; Sécurité publique Canada, 2008; Toupin, Pauzé, & Lanctôt, 2009; Van Goozen & Fairchild, 2006; Van Goozen et al., 2004, 2007). Cette détresse a entravé très longtemps le processus d'identification. Ces jeunes n'ont pas eu la chance de trouver une figure d'identification positive ou négative les aidant à repartir le processus identificatoire (Casoni & Brunet, 2003a). Par conséquent, les relations, tout comme l'absence de relations génèrent un sentiment de menace à l'existence. Cette menace engendre, quant à elle, des comportements de défense comme l'agression qui servent à reprendre du pouvoir sur les craintes internes (Bergeret & Houser, 2004; Casoni & Brunet, 2003a; Forget, 2004; Jeammet, 2002, 2005c, 2006; Jeammet & Corcos, 2010; Kaswin-Bonnefond, 2004; Millaud, 2009). Le processus de désidentification pathologique permet de rendre compte du niveau de détresse psychologique et relationnelle qui sous-tend l'ampleur et la fréquence des agressions.

Dans le système québécois, les jeunes délinquants commettant des agressions ne sont généralement pas évalués sur le plan de la détresse psychologique et relationnelle. Les évaluations servent uniquement à mesurer leur risque de récidive ainsi que leur niveau de dangerosité (Association des centres jeunesse du Québec, 2015; Gaumont, 2010). Dans la littérature scientifique, il fut constaté le peu d'intérêt des études à investiguer la détresse psychologique et relationnelle de ces jeunes. Néanmoins, certaines études de cas s'y sont intéressées. Les méthodes d'analyse utilisées diffèrent, mais elles utilisent presque toutes les épreuves projectives.

Concernant ces épreuves, le TAT a paru le plus pertinent pour rendre compte du processus de désidentification pathologique. Ses images incitant un contenu clairement social permettent plus facilement d'évaluer les capacités identificatoires et relationnelles. Cependant, aucune grille d'analyse du TAT n'a été conçue spécifiquement pour évaluer le processus de désidentification. En effet, les grilles d'analyses actuelles sont construites, soit sur des combinaisons statistiques rendant la classification peu sensible, soit en allégeant les grilles afin d'être plus facilement utilisables avec toutes les clientèles. De ce fait, ces méthodes ne contiennent pas ou peu d'indicateurs spécifiques du niveau de désidentification pathologique (Azoulay, 2002; Rossel et al., 1986). Néanmoins, certaines études cliniques ont tenté de ressortir des indicateurs permettant de soutenir l'hypothèse d'un tel processus (Boekholt, 2006; Casoni & Brunet, 2003a; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Cohen de Lara, 2003; Morval, 1982; Neau, 2002, 2005; Ravit, 2010; Ravit et al., 2013; Shentoub, 1990). En consultant ces études, il fut constaté que plusieurs indicateurs se ressemblaient tandis que d'autres étaient plus spécifiques à leur perspective d'analyse.

L'objectif de cette étude vise à concevoir une grille d'analyse de la désidentification pathologique au TAT. Cette dernière sera basée sur une synthèse exhaustive des indicateurs issus de trois méthodes d'analyse du TAT : la méthode américaine, la méthode française et la méthode du groupe de Lausanne. Cette grille sera applicable aux adolescents ayant commis des agressions et révélera l'intensité de leur détresse identitaire et relationnelle. Étant une grille d'évaluation clinique, elle offrira aux

cliniciens une plus grande sensibilité aux enjeux identificatoires. Il sera alors plus facile de cibler les interventions pour repartir le processus d'identification afin de resocialiser le jeune en désidentification pathologique.

Discussion

Cette section fait état d'une grille qui classe les cotes permettant de rendre compte du processus de désidentification pathologique. Elle dégage tous les indicateurs pouvant être observés et analysés en lien avec ce processus lors de la passation d'un TAT. De ce fait, elle permettra au clinicien de mieux comprendre la détresse psychologique et relationnelle d'un jeune délinquant et à la fois de reconnaître son potentiel identificatoire, base du sentiment d'humanité. Finalement, les forces et les limites de cet essai seront abordées.

La méthode de cotation du TAT afin d'évaluer l'intensité de désidentification chez les adolescents commettant des agressions physiques

La désidentification pathologique n'est pas un processus stable et facilement détectable de sorte qu'aucune grille d'analyse du TAT n'a réussi à ressortir des indicateurs spécifiques. La grille créée par cette étude est donc une propédeutique à de futures recherches sur l'évaluation de ce processus. Les indicateurs ont été élaborés à partir de données issues de plusieurs recherches effectuées avec le TAT et d'études de cas qui ont déjà mentionnées dans le contexte théorique (Boekholt, 2006; Bouvet, 2010; Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Casoni & Brunet, 2003a; Chabert, 1998; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Cohen de Lara, 2003; Morval, 1982; Neau, 2002, 2005; Ravit, 2010; Ravit et al., 2013; Shentoub, 1990).

La grille d'analyse est séparée en deux sections : la première étant centrée sur les récits et la deuxième étant centrée sur tout ce qui peut se produire dans la situation-test. Pour chacune de ces sections, plusieurs rubriques ont été conçues afin de faciliter le classement des données de la passation. Dans la première section, les rubriques sont la thématique, la temporalité, l'environnement spatial, l'identité des représentations et les relations entre les représentations. Dans la deuxième section, les rubriques sont la relation avec le test, l'impact des stimuli, l'analyse du discours et la relation avec le clinicien. Afin de faciliter la cotation, la grille a été divisée selon trois niveaux de désidentification pathologique: délinquant, désidentification sans identification, désidentification massive. L'analyse du niveau de désidentification pathologique doit être faite de façon qualitative de sorte qu'elle ressorte seulement son niveau intensité.

Analyse des récits

L'analyse des récits est une méthode d'observations intra-récits. La présence ou l'absence de certains aspects permettent de rendre compte de certains mécanismes psychiques en lien avec le processus de désidentification. Dans cette section, trois rubriques ont été identifiées. Le choix de ces rubriques a été inspiré de la méthode américaine à cause de sa facilité de cotation. La première porte sur les thématiques des récits abordés aux planches. La deuxième touche l'aspect temporel des récits, et la dernière analyse les représentations faites dans les récits.

Thématique. La passation de l'épreuve du TAT exige à la personne d'imaginer une histoire à chacune des planches. Chaque histoire va tourner autour d'une idée principale : le thème. Morval (1982) affirme que les thèmes fréquemment abordés durant la passation permettent de ressortir la dynamique et les problématiques de l'individu.

Chez les adolescents, il est habituel d'avoir quelques thèmes agressifs. Ces derniers peuvent passer de la simple critique, au vol et au meurtre (Morval, 1982). À titre de rappel, Jeammet (2002) affirme que, dans toute agression, il y a un processus de différenciations. Ainsi, ces thématiques afficheraient un processus de déchirure identitaire avec le monde de l'enfance pour l'insérer dans le monde des adultes. Par contre, dans les protocoles d'adolescents non-violents, les thématiques d'agression ne restent pas impunies et il y a des thèmes de liaison avec autrui (Morval, 1982). Cela démontre que le jeune a vécu suffisamment de satisfaction dans ses relations pour s'identifier, en toute confiance, à l'autre (Balsamo, 2005; Denis, 1997).

Chez les adolescents délinquants, les thématiques agressives vont être racontées de façon banale. Il y aura une isolation évitant au jeune de ressentir des remords, ce qui est un refus d'identification à la victime (Morval, 1982). Il reste que le recours à l'acte aura un but utilitaire : gratification personnelle, gain facile, exigence d'un groupe, vengeance, etc. (Casoni & Brunet, 2003a; Morval, 1982). Il s'agit donc d'un recours au processus de désidentification à la victime et d'identification négative (Casoni & Brunet, 2003a). Par

conséquent, il y a un lien maintenu avec l'humanité, car il présente un intérêt relationnel de type utilitaire.

Les jeunes en désidentification sont toujours menacés par la pulsion de mort de sorte que le monde interne est occupé par une angoisse de destruction de la représentation de soi. Afin de se protéger, ces pulsions sont soit ignorées, soit projetées vers l'extérieur (Denis, 1997, 2008). Dans ces conditions, ces jeunes seront incapables de construire une histoire porteuse de satisfaction de par leur besoin d'emprise (Ravit et al., 2013).

La première défense est l'évitement. Elle consiste à éviter les contenus internes étant terrorisants, par le surinvestissement des sphères perceptives. De ce fait, il y aura absence de thèmes (Jeammet, 2002, 2007c; Kaswin-Bonnefond, 2004; Neau, 2002, 2005). Il y aura des histoires centrées sur le factuel, le faire, le percept. Ces histoires n'auront pas de sens, de but, de besoin et de lien (Brelet-Foulard & Charbert, 2003; Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Ils seront construits sur un mode opératoire (Kaswin-Bonnefond, 2004).

La deuxième défense est la projection. Il s'agit d'un acte de survie face au sentiment d'intrusion des sollicitations latentes des planches. Le jeune va donc projeter à l'extérieur des thématiques de batailles, de disputes avec des blessés et/ou des morts afin de pouvoir les affronter. Cela serait présent aussi dans les planches neutres (Casoni &

Brunet, 2003a; Morval, 1982). Concernant le mode d'expression de l'agressivité dans l'histoire, elle pourra être faite de façon indirecte ou directe. L'expression indirecte de l'agressivité se remarque par l'élaboration de sentiments, de menaces, de détails à connotation agressive : bouche, dent, explosion, dégradation, pics, cornes, etc. (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). L'expression directe est généralement présente chez les jeunes qui sont dans un processus plus avancé de désidentification. En effet, la délimitation du monde interne et externe n'arrive plus à contenir les projections (Jeammet & Corcos, 2010; Neau, 2002, 2005; Ravit, 2010). Ces dernières vont faire apparaître, de façon crue, des thématiques d'angoisse archaïque : vide, anéantissement, horreur ou destruction (Ravit, 2010). Face à l'externalisation de l'agressivité, il y aura un danger que celle-ci se retourne contre l'agresseur même dans le récit (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Somme toute, plus la désidentification prendra de l'ampleur, plus les thématiques afficheront des contenus agressifs déliés et traités de façon opératoire. L'intensité de la charge agressive est proportionnelle aux besoins d'emprise sur l'objet et l'extérieur. L'intensité du besoin d'emprise serait proportionnelle à la porosité des limites identitaires, ainsi qu'aux pertes de contrôle des pulsions de mort. De ce fait, l'agressivité devient libre et les atteintes au niveau du sentiment d'humanité s'accroissent (Balier, 1988; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Denis, 1997, 2008).

Temporalité. La consigne du TAT exige un travail d'historisation. Cette exigence nécessite un certain maniement de la temporalité. Cette dernière se situe sur trois niveaux : le passé, le présent et le futur (Morval, 1982).

Le passé et le futur sont deux entités temporelles qui n'existent que dans le monde interne (Neau, 2002). En effet, le passé est disparu et l'avenir n'existe pas encore (Lavigne, 1953). Ainsi, le passé nécessite la reconnaissance de l'importance des souvenirs et de leurs influences sur le présent. Les personnes qui ne parlent pas du passé cherchent à l'éviter, soit à cause d'enjeux développementaux comme c'est le cas pour les adolescents, soit pour des raisons liées à des traumatismes. Le futur nécessite la croyance en l'avenir et donc, favorise une capacité de s'y projeter. Ceux qui ne font pas allusion à l'avenir l'appréhendent, soit par risque de déception ou par peur (Morval, 1982).

Le présent est la seule entité temporelle qui fait partie du monde réel (Lavigne, 1953). De ce fait, le recours massif au présent avec la négligence de l'un ou des deux autres espaces-temps représente une bonne source d'informations concernant le processus de désidentification. Le déni du passé est un mouvement désidentificatoire, et celui du futur, un refus du mouvement identificatoire. La capacité de recourir au temps constituerait un bon indice de l'adaptation du jeune (Morval, 1982).

De façon générale, les adolescents ont tendance à négliger le passé pour profiter du moment présent et pour préparer l'avenir (Morval, 1982). Ce mouvement va de pair avec le fait que ces individus délaissent les identifications infantiles de leur passé pour intégrer de nouvelles identifications (Bouyer & Rodrigues-Martins, 2007; Schachter et al., 1976, 1978; Whiteman et al., 2007; Zilkha, 2010, 2012).

Les jeunes agresseurs seraient plus figés dans le présent (Morval, 1982; Neau, 2002). Le recours aux agirs aurait pour but de répondre à un ou plusieurs besoins personnels dans l'immédiat, ces individus ayant peu confiance en la réponse future à leurs besoins. Dans ces conditions, ils évitent le recours aux identifications du passé et ils ont une non-reconnaissance des conséquences du futur (Morval, 1982).

Plus le jeune va avoir recours aux actes, plus il y aura une incapacité de recourir à la fonction de penser. Ainsi, la recherche du réel-perceptif va prendre de l'ampleur affichant un présent éternel. Le jeune, en processus de désidentification sans identification, cherche à immobiliser le percept (objet extérieur) afin d'en avoir le contrôle. Il ne peut y avoir d'investissement libidinal du percept, car cela nécessite d'avoir confiance en autrui (Neau, 2002). Il est important de comprendre que ces jeunes sont passés du regard vide de leurs parents, au regard qui se ferme des autres (Casoni & Brunet, 2003a; Jeammet, 2010). Ils doivent contrôler l'objet du réel afin de se protéger de leur sentiment d'impuissance. Cette recherche d'emprise, devenant folie d'emprise chez les jeunes en désidentification massive, donne des protocoles centrés

particulièrement sur le « présent éternel » par un besoin d'emprise absolu sur l'environnement (Denis, 1997; Neau, 2002).

Les représentations humaines, animales, d'objets et de lieux. Le décor, les personnages, les objets et les formes offertes aux planches permettent de ressortir comment le sentiment d'identité est intégré chez le jeune (Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Morval, 1982; Neau, 2005). Cette analyse se fait en trois points distincts. Le premier est la capacité de développer son identité dans l'environnement. Cela s'évalue par le degré de réalité et de familiarité de l'environnement spatial. Le deuxième touche l'intégration de l'identité par le degré d'identité accordé aux personnages. Le troisième aborde la notion des limites de l'identité par la distinction entre les personnages et les relations faites entre les représentations.

L'environnement spatial. Le degré de familiarité de l'environnement projeté par le jeune révèle les niveaux de stabilité et de sécurité ressentis par rapport au monde extérieur. L'environnement peut être ressenti comme menaçant, plein d'obstacles ou attirant, plein de promesses (Morval, 1982).

Les adolescents ont tendance à afficher un environnement stable et sécurisant. Toutefois, l'école peut être perçue comme un lieu anxiogène. Les jeunes délinquants, quant à eux, vont plus percevoir l'environnement comme étant de nature anxiogène. Il

n'y aura pas uniquement l'école de menaçante, mais plusieurs autres milieux (Morval, 1982).

Les jeunes en désidentification sans identification ont vécu des situations de souffrances importantes (Jeammet, 2007c). Ils ont appris très tôt que l'environnement était menaçant, dangereux et rejetant (Jeammet, 2007c; LeBlanc et al., 2002). Ainsi, plus l'environnement va être bizarre, étranger, incompréhensible ou même absent, plus la désidentification va être massive (Morval, 1982; Neau, 2002, 2005). Neau (2005) constate cette réalité chez les récidivistes qui continuent à nier leur crime ou à le banaliser. Ces derniers ont de la difficulté à identifier le matériel en lui donnant forme et sens. Certains vont devoir scruter le matériel comme si c'était la perception même de l'objet externe qui était perdu. « Je ne vois rien. » (Neau, 2005, p. 272). Dans ce contexte, il n'y a plus seulement les objets internes d'indéfinissables et d'indéfinissables, mais aussi les objets externes (Neau, 2005).

L'identité des représentations. L'identité des représentations permet de ressortir le niveau d'intégration de l'identité et les capacités d'identification du jeune (Bouvet, 2010; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Morval, 1982). Pour ce faire, les représentations humaines nommées doivent être clairement déterminées et identifiées dans leur globalité, c'est-à-dire avec leur tranche d'âge, leur genre et leur rôle.

De façon générale, les adolescents sont en mesure de bien définir les personnages des récits avec leur genre, leur groupe générationnel et leur rôle. Par ailleurs, ils attribuent des vécus affectifs et relationnels : rivalité, jalousie, découragement, anxiété, culpabilité, conflit moral (Morval, 1982).

Les jeunes délinquants ont généralement des défaillances au niveau des identifications secondaires (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Ces défaillances font en sorte que les personnages des récits sont souvent flous et mal définis (Morval, 1982). Généralement, les jeunes agresseurs ne dépassent pas la distinction de la fonction parentale ou celle du rôle social. Le genre des personnages ne serait pas nommé ou seulement placé en surface : « Elle regarde dans la pièce parce qu'il a entendu du bruit. ». Toutefois, il peut être justifié par un fait visuel, sinon l'attention est portée sur le pôle masculin par identification phallique narcissique (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Les jeunes en désidentification sans identification se protègent de l'identification à l'autre, ce qui trouble leur sentiment d'identité. Il y aurait donc un arrêt franc des identifications secondaires. Les personnages sont généralement anonymes et sont dépourvus de statut familial ou social : personne, monsieur, dame, quelqu'un, on, etc. Le genre des personnages importe peu, malgré qu'il peut être plaqué, interchangeable ou indéfini (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Neau, 2002, 2005). La reconnaissance de la différence des générations serait absente. Le fait

que ces jeunes soient dépourvus de statut peut parfois engendrer une légère confusion au niveau des identités des personnages. Cependant, cette confusion est présente chez le clinicien et non chez le jeune. En fait, cette confusion est amenée par l'utilisation abusive des pronoms personnels : il, elle, la, etc. (Brelet-Foulard & Chabert, 2003).

Les jeunes en désidentification massive n'ont plus de sens à s'identifier. La désidentification a pris une telle ampleur que les identifications même primaires sont entravées. Il y a une précarité très importante sur le plan de l'individuation (Neau, 2005). L'identité est fluctuante et multiple (Bouvet, 2010). Il y a confusion des identités (p. ex. : génération, genre, rôle) sur un même personnage pendant le récit (Neau, 2002, 2005). « Une femme qui essaie d'attirer un homme à lui, de le retenir. » (Neau, 2002, p. 172). L'importance prise par cette confusion peut nous amener à nous questionner sur la possibilité du jeune à avoir une identité (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Pain, 1999). Chez les pires, il n'arriverait même pas à utiliser les personnages dans les planches figurées (Neau, 2002, 2005). Planche 3BM : « Suicidé. Quand même pas. Tristesse complète. Abattu. » (Neau, 2002, p. 176). L'absence de personnages aux planches figurées est une forme de rejet majeur de l'étayage offert par le percept. Il révèle clairement d'une désidentification massive (Neau, 2005).

Les relations entre les représentations. Les relations entre les représentations dans les récits permettent de ressortir comment le jeune perçoit ses propres relations. Les relations projetées indiquent le mode relationnel du jeune (Morval, 1982). Le mode

relationnel permet de ressortir la capacité du jeune à se reconnaître indépendant de l'autre (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Il révèle si ses relations sont perçues comme bienveillantes ou malveillantes (Morval, 1982). Le mode relationnel est tributaire de la capacité à conférer à l'autre une identité distincte de soi. De plus, il permet de constater si l'autre peut être considéré comme une opportunité de développement et de réponse à ses besoins (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Généralement, les adolescents vont projeter des relations interpersonnelles où il y a un conflit avec l'autorité tout en accordant une importance aux pairs. Ainsi, il y a une désidentification des identités infantiles et une identification à son groupe social. La reconnaissance par les pairs et la crainte d'être rejeté par le groupe prendraient beaucoup d'importance. Toutefois, les pairs ne seraient pas considérés pour ce qu'ils sont, mais pour ce qu'ils apportent au héros (Morval, 1982). En ce qui concerne la planche 2, l'auteure affirme que les adolescents non-délinquants vont mettre en relation les trois personnages de la planche, ce qui démontre leur capacité à bien gérer leur relation. D'autre part, l'affirmation de soi par rapport à la société se manifesterait surtout par des conduites délinquantes, mais ces dernières seront punies par les représentants de l'autorité : police, prison (Morval, 1982).

Chez les jeunes délinquants, les conduites seraient essentiellement de nature narcissique. Elles seraient représentées pour répondre au besoin de gratification personnelle immédiate. Le délinquant exprimerait au TAT le besoin d'être quelqu'un.

Cette volonté d'affirmation de soi irait de pair avec celui de dévaloriser l'autre (Morval, 1982). Ainsi, il y aura des relations entre les personnages, mais celles-ci laisseraient transparaître des relations d'étayage par l'utilisation de l'autre pour répondre à des bénéfices personnels (Neau, 2005). Au niveau des agirs délinquants exposés, ceux-ci ne pourront être arrêtés par les contrôles internes du héros. Les contrôles proviendraient alors de l'extérieur via une forme d'autorité : police, enseignant, parent, etc. (Morval, 1982).

Les jeunes en désidentification sans identification auraient un arrêt précoce du développement de l'identité (Jeammet, 2006). Dans cette optique, ces jeunes auraient de la difficulté à se représenter l'autre en son absence. Alors, le jeune ne serait pas en mesure d'introduire des personnages, car ce type d'introduction révèle une capacité à garder l'objet dans le monde interne en son absence (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). En ce qui a trait aux personnages sur les planches, le jeune, qui n'est pas encore désidentifié totalement, serait en mesure de projeter des récits avec des mises en relation. Cependant, ces dernières pourront être perçues négativement, être bitriangulaires, être évitées par la projection de relation spéculaire (Bouvet, 2010; Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Neau, 2002).

Les relations négatives aux planches ayant plusieurs personnages peuvent se faire de plusieurs façons. Il est possible que les relations soient empreintes d'hostilité ou d'indifférence (Bouvet, 2010). Il est possible que le jeune tente de projeter un récit

illustrant une relation d'étayage. Toutefois, celle-ci sera défailante (Neau, 2002). « Ses parents ne peuvent plus lui payer les cours. » (Neau, 2002, p. 160).

Les relations bitriangulaires apparaissent à la planche 2. À cette planche, les jeunes en désidentification sans identification ne seront pas en mesure de différencier les personnages par leur sexe ou leur fonction. Ils vont le faire en terme de bon ou de mauvais. Il s'agit donc d'une relation où le jeune est en lien avec deux objets symétriquement opposés qui ne font qu'un (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

La relation spéculaire renvoie à la négation de la différence intersubjective. Le jeune évite de se confronter à l'autre et à sa différence en mettant des personnages en relation symétrique (Brelet-Foulard & Chabert, 2003).

Les jeunes en désidentification massive clivent et projettent des fragments de leur identité sans reprendre d'identification secondaire pouvant nourrir leur identité (Balsamo, 2005). Ainsi, l'effacement des limites fait en sorte que toute relation non contrôlée se vit comme un envahissement et toute absence de relation, comme un vide (Ferrant, 2001). Trois façons d'éviter la relation ont été ressorties : la scotomisation de personnages manifestes, la confusion un-deux et l'agression de l'objet sans gain ou l'absence de relation.

La scotomisation de personnage manifeste serait une incapacité d'intégrer tous les personnages manifestes de la planche. Par exemple, l'oubli du personnage de la femme enceinte à la planche 2 (Neau, 2002).

La confusion un-deux peut se faire entre les personnages ou même entre un objet et un personnage (Neau, 2002, 2005). « Il les voit se ruiner sa santé. » (Neau, 2002, p. 172), « C'est quelqu'un qui n'est pas apparemment... qui cherche à surprendre. Il doit y avoir quelque chose dans cette pièce? Quelque chose lui a semblé anormale. Honnêtement, j'ai rien. Je n'arrive pas à imaginer une histoire. Il y a quelque chose qui surprend. [...] » (Neau, 2005, p. 282).

L'agression ou la destruction de l'objet sera faite dans un but de survie identitaire, car elle n'apportera pas de plaisir ou de gain au héros. Elle n'a qu'une valeur de différenciation avec l'autre (Bouvet, 2010). En effet, ces jeunes ont une appréhension des rapprochements avec l'autre par peur de dédifférenciation (Jeammet, 2002).

L'absence de relation révélerait une plus grande incidence de la désidentification chez le jeune. Ce dernier se refuse de mettre en relation les personnages de la planche. En effet, ils seront traités en silo évitant ainsi toute identification déstabilisante (Neau, 2002). « La dame regarde par la fenêtre. L'homme tient son chapeau. ».

Les différents indicateurs de l'analyse des récits sont regroupés dans le Tableau 3 à la page suivante. Ils ont été classés selon trois niveaux d'intensité de la désidentification. Les indicateurs dans les rubriques du tableau doivent être lus sur continuum. Par exemple, plus les récits se retrouvent dans la rubrique « désidentification massive », plus massive sera la désidentification.

Tableau 3

Analyse des récits

	Délinquant	Désidentification sans identification	Désidentification massive
Thématique	- Délinquante ou agressive avec possibilité de gain	- Agressive sans satisfaction	- Agressive sans satisfaction - D'anéantissement - Vide de sens
Temporalité	- Présent, futur	- Présent	- Présent éternel
Environnement spatial	- De nature anxiogène	- Bizarre - Étranger - Incompréhensible - Absent	- Bizarre - Étranger - Incompréhensible - Absent
Identité des représentations	- Rôle du personnage - Genre du personnage, avec une centration sur le pôle masculin - Absence de la différence générationnelle	- Anonymat des personnages - Anonymat des personnages devient confondant pour le clinicien	- Anonymat des personnages devient confondant pour le clinicien et le jeune - Confusion des identités - Absence de personnages dans une planche en comprenant
Relation entre les représentations	- Relation utilitaire - Relation de domination - Recherche de puissance, « être quelqu'un » - Limite pouvant être imposée par un représentant de l'autorité	- Absence d'introduction de personnage hors-planche - Relation négative - Relation bitriangulaire - Relation spéculaire - Absence de relation	- Absence d'introduction de personnage hors-planche - Absence de relation - Scotomisation de personnage manifeste - Confusion un-deux - Relation d'agressivité pour différencier

Dans la prochaine section, les indicateurs n'auront pas trait aux récits en tant que tels, mais plutôt ce qui se passe dans la situation-test : comment le jeune se présente, gère en relation, se comporte et transmet ses récits. Ces indicateurs ont été ressortis essentiellement des méthodes françaises et du groupe de Lausanne. Ces dernières sont plus difficiles à mesurer, mais elles offrent une meilleure précision sur la dynamique de l'individu. De plus, contrairement à l'analyse des récits, il est plus difficile de simuler des réponses adéquates d'où l'intérêt des rubriques de la prochaine section (Husain, 2015).

Analyse de la situation-test

L'évaluation projective impose une dynamique relationnelle à trois: jeune, objet-test, clinicien. La consigne du TAT impose la communication d'un contenu interne (imagination), dans le respect d'une contrainte externe (percept), et ce, dans une relation avec un interlocuteur. Il oblige donc à lier le monde interne avec le monde externe dans une relation. De ce fait, le jeune va mobiliser ses défenses par rapport aux sollicitations latentes provenant des images. Dans cette section, quatre rubriques ont été identifiées. La première est la relation avec l'objet-test. La deuxième aborde l'impact des stimuli sur l'individu. La troisième analyse le discours. La quatrième évalue la relation avec le clinicien.

Relation avec le test. Le matériel du TAT est un matériel à la fois figuratif et ambigu. Il s'agit d'images, de dessins, de photographies et de gravures représentant

presque toujours des personnages humains, seuls ou dans des situations relationnelles. Le décor, les personnages et les formes qui sont offerts sont un contenant sur lequel le jeune peut s'appuyer pour mettre un contenu et construire un récit (Neau, 2005). Dans ces conditions, le matériel se prête à une analyse objective, projective et relationnelle (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Husain & Rossel, 2002; Neau, 2005).

Les jeunes délinquants recherchent généralement une relation d'étayage par la négative. Ainsi, l'expression verbale ou non-verbale d'ennui est fréquente avec ces jeunes : « Y en a combien comme ça? », « Ça va être long. ». D'autres vont avoir recours à la critique du test : « Ça serait une bonne idée de renouveler votre test, vous pourriez y mettre de la couleur. ». Il reste que, malgré le rapport négatif ou dénigrant qu'ils ont avec l'objet-test, ils sont en mesure d'utiliser les éléments d'appuis offerts par le percept pour construire un récit (Neau, 2002).

Les jeunes en désidentification évitent de recourir à leur espace interne. En fait, le désinvestissement du monde interne est proportionnel au degré de désidentification. Toute activité psychique pouvant ramener les souvenirs angoissants est évitée et une recherche de réassurance dans l'environnement perceptif est enclenchée (Jeammet, 2002, 2006; Kaswin-Bonnefond, 2004). Tous leurs efforts sont mis pour maîtriser leur perception, dernière tranchée du sentiment d'existence. Par contre, il y a toujours un danger que le monde externe introduise le monde interne. Le contenu latent des planches, amenant toujours un risque d'intrusion, sera évité par un agrippement au

percept. Le jeune va chercher à décrire l'image pour se confirmer son contact avec l'objet et assurer la surveillance de ce dernier par rapport à la menace d'intrusion qu'il représente. Ainsi, il y aura une présence excessive du pronom « je ». À titre d'exemple, « Je ne peux pas vous dire quoi. » (Neau, 2002, p. 176). Cependant, la fragilité des limites va faire en sorte que le jeune va, par moment, perdre les frontières entre lui et l'objet-test. Le jeune va donc entrer symboliquement dans la planche : « Je me planquerais dans les rochers pour voir leur visage, même si ça doit me faire peur. » (Neau, 2002, p. 164). Cette perte pourra aussi être sensorielle. Il va ressentir ce que l'image transmet. « La joie de se retrouver, de se sentir, de se toucher. » (Neau, 2005, p. 276).

L'intensité des pertes de repère différenciant la personne de l'objet-test va révéler à quel point l'identité est fragilisée. Plus les limites sont poreuses, plus il y a de risques que le jeune soit avancé dans le processus de désidentification. Toutefois, ce n'est pas à cause d'une perte de repère moi/non-moi que se révèle une désidentification.

Impact des stimuli. L'ordre des planches du TAT n'a rien d'arbitraire. La séquence confronte l'individu aux images les plus structurées aux moins structurées (Brelet-Foulard & Chabert, 2003). D'autre part, l'épreuve montre des images avec des problématiques spécifiques et universelles de façon à solliciter des préoccupations chez le jeune (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Neau, 2005).

La perception des jeunes délinquants va rester bonne tout le long du protocole. Cependant, il est possible qu'il y ait des réactions lors des changements de stimuli : réactions comportementales, exclamations, silences prolongés, etc. Il est important de noter que le degré de déstabilisation lors de la modification du stimulus met en évidence la fragilité des limites identitaires et du sentiment de menace d'intrusion (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Les jeunes en désidentification vont avoir, au premier abord, une bonne adaptation aux stimuli. À certains moments, ils vont éprouver des difficultés à identifier l'image. « Je ne vois rien. » (Neau, 2005, p. 272). Cette difficulté pourra les amener à se défendre en critiquant le matériel ou en le scrutant (Neau, 2002, 2005). Dans certaines planches, le contenu latent va les amener à vivre un malaise presque insupportable pouvant aboutir à plusieurs types de réactions de défense instinctive : refus de la planche, récit sans représentation, accélération brusque du discours, émergence des processus primaires aboutissant à une grande confusion (Boekholt, 2006; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Neau, 2002, 2005). Chez certains, cela pourra aller jusqu'à l'expression d'un fantasme de destruction de soi :

Y a rien? Y a rien du tout? C'est une page blanche. Rien... (?) Bon, on va dire que c'est un homme. Il vole. Il s'éclate sur un rocher, après il est mort. Et c'est fini... C'est facile à deviner ça. » (Chagnon & Cohen de Lara, 2012, p. 78)

Ces comportements de défenses instinctives seront surtout présents aux planches non-figuratives. En effet, ces dernières ont tendance à mobiliser chez ses derniers, des mouvements phobiques dont il est difficile de se dégager (Neau, 2002).

Discours. Le processus d'élaboration du discours est un indicateur important du fonctionnement psychique d'une personne (Neau, 2005). Il permet de voir comment les défenses se maintiennent malgré l'exigence de la régression. Les individus qui respectent les conventions sociales, vont être en mesure de construire des récits dont les conventions langagières et les idées se suivent clairement. Par contre, ceux qui ont plus de difficultés à respecter les conventions sociales soit par méconnaissance ou par opposition vont construire des récits dont le discours risque d'être contradictoire, incohérent, bizarre, vide et parfois incompréhensible (Husain, 1994b; Husain & Rossel, 2002; Morval, 1982).

Le discours des jeunes délinquants est généralement très inhibé; il y a absence de contenus à teneur réflexive. Le recours à la réalité se restreint à la description des planches et à la position des personnages (Chagnon & Cohen de Lara, 2012). Il reste qu'il peut y avoir un recours aux agirs. Ces derniers auront pour but de diminuer les tensions internes par rapport aux ressentis sollicités par les contenus latents. En fait, ces tensions permettent d'interrompre l'élaboration psychique et témoignent de la dépendance du jeune lorsqu'il fait face à une situation anxiogène (Shentoub, 1990).

Chez les jeunes en désidentification, tout comme chez le délinquant, le discours se restreint à la description du percept, afin d'éviter une désorganisation transitoire de leur pensée. Il cherche à éviter de reconnaître l'incertitude du monde extérieur. Ainsi, certains vont verbaliser leurs réponses comme étant la réalité perceptive : « C'est un

violoniste triste parce que ses yeux sont comme ça ». Ce type de réponse révèle le peu de marges de manœuvre entre réalité et imaginaire. Le doute n'est pas tolérable. Du même coup, cette certitude lutte contre une identité dont les limites sont très fragilisées (Chagnon & Cohen de Lara, 2012).

Au contraire du délinquant, les défenses par le recours au percept des jeunes en désidentification ne tiendront pas durant toute la passation. Le discours va subir une désobjectivation de par l'émergence des processus primaires. L'apparition, souvent brusque de ces processus, peut se faire de diverses façons (Neau, 2002, 2005). Il peut apparaître par l'usage fautif de pronom possessif: « Sa mère, son fils. » (Neau, 2002, p. 176). Il peut être fait par une désorganisation spatiale. « Ils retirent la balle dans le corps. » (Neau, 2002, p. 173). Bref, ce recours brusque au processus primaire révèle de défenses instinctives contre l'intrusion du monde externe dans le monde interne. Il révèle donc des défauts identitaires et objectaux (Jeammet, 2002, Jeammet & Corcos, 2010).

Dans le cas de désidentification plus massive, le jeune a perdu l'emprise sur son monde interne (Denis, 1997, 2008). La désintrication pulsionnelle a fait augmenter l'importance de la pulsion de mort de sorte que le jeune évite à tout prix son monde interne (Balier, 1988; Jeammet, 2002). Les mouvements pulsionnels deviennent non-représentables, l'énergie n'est plus liée, l'agressivité devient libre et la pensée devient désarticulée (Chabert, 1998). Dans les épreuves projectives, la représentation des

pulsions se retrouve dans les verbes, car ces derniers évoquent la poussée vers la satisfaction de besoins (Chabert, 1998; Chagnon & Cohen de Lara, 2012; Neau, 2002, 2005). De ce fait, ces jeunes en viennent à omettre de mettre des verbes dans leurs discours. En fait, ils n'arrivent plus à lier les informations ensemble, ce qui révèle que dans le monde interne il n'y a plus de liens entre les représentations. Ainsi, les besoins et les désirs ne sont plus représentables (Balier, 1988; Denis, 1997, 2008; Jeammet, 2002; Neau, 2002, 2005). « Tristesse complète. Abattu. » (Neau, 2005, p. 282). De ce fait, les objets d'identification perdent toutes leurs qualités de socialisation, car il n'y a plus de certitudes qui répondront aux besoins (Jeammet, 2002, 2007c). Ils seront investis par agrippement sans jeux ni négociations et dans l'unique but de la survie psychique (Ferrant, 2001).

Relation avec le clinicien. Dans l'évaluation, le clinicien prend une position d'ascendance. Il est celui qui impose la consigne et les interdits, celui qui évalue, mais aussi celui qui peut soutenir et encourager face aux difficultés d'élaboration. L'observation des comportements et des attitudes dans la relation avec le clinicien permet de ressortir comment le jeune se positionne avec une personne en position d'ascendance (Brelet-Foulard & Chabert, 2003).

Les jeunes délinquants sont incapables d'obtenir satisfaction dans la passivité. Ils ont appris qu'ils doivent chercher à avoir une certaine emprise sur l'autre pour répondre à leurs besoins (Jeammet, 2006, 2007c). Pour ce faire, ils vont chercher à diminuer la

position du clinicien pour la rendre égale à la leur. Certains vont chercher à l'inclure dans leur perception (Boekholt, 2006). « Regarde ici, la main du personnage est croche. » Certains vont chercher à fasciner le clinicien pour attirer son attention » (Brelet-Foulard & Chabert, 2003; Neau, 2005; Ravit, 2010). « Vous ne voulez pas savoir ce qui me fait penser à ça? » (Brelet-Foulard & Chabert, 2003, p. 103). D'autres vont attirer le regard du clinicien par le non-dit (Neau, 2005). Il reste qu'un grand nombre d'entre eux ont été habitués à chercher la relation d'étayage par la négative. En effet, ils vont tenter de faire réagir le clinicien afin d'obtenir le contrôle de la relation : le critiquer, jouer avec le rythme de la parole, épeler les mots (Boekholt, 2006). Toutes ces manières représentent une forme de recherche d'emprise sur la relation. Cependant, le fait d'y avoir recours permet de rendre compte qu'ils réussissent à avoir satisfaction à leurs besoins dans la relation. Il y a donc un processus d'identification fonctionnel même s'il est négatif (Casoni & Brunet, 2003a; Neau, 2005).

Les jeunes en désidentification sont plus méfiants face à la relation. Ils ont été trop déçus dans leur développement. Ils ne croient plus vraiment qu'ils peuvent avoir réponse à leur besoin avec l'autre. En fait, la relation est souvent vue comme menaçante. Cette méfiance pourra s'afficher par des récits particulièrement morbides afin de faire peur au clinicien (Ravit et al., 2013). Certains vont se démarquer par l'hypervigilance dans leur regard : ils vont guetter le clinicien (Cohen de Lara, 2003; Ravit et al., 2013). Les récits vont être marqués d'une inhibition telle que le clinicien va devoir faire plusieurs interventions. Par contre, l'étayage offert par les interventions n'aura pas pour effet de

relancer l'association. En fait, pour certains, elles auront l'effet contraire, et ce, pouvant aller jusqu'à l'opposition au test (Cohen de Lara, 2003; Neau, 2005). Il est à remarquer que l'opposition n'est pas faite dans le but de contrôler le clinicien, car il est fait en dehors de toute satisfaction ou d'érotisation du contrôle de l'autre (Denis, 1997; Neau, 2005). En fait, l'inhibition répondrait à un besoin de protection (Neau, 2005).

Les différents indicateurs issus de la situation-test sont regroupés dans le Tableau 4. Les indicateurs de cette catégorie n'ont pas à se retrouver à chacune des planches, mais dans la passation complète. Ils ont été classés selon trois niveaux d'intensité de la désidentification. Les indicateurs dans les rubriques du tableau doivent être lus sur un continuum. Plus il y aura de cotes dans la colonne à droite, plus la désidentification pathologique sera importante.

Tableau 4

Analyse de la situation-test

	Délinquant	Désidentification sans identification	Désidentification massive
Relation avec le test	- Expression d'ennui - Critique du test - Référence personnelle	- Agrippement au percept - Référence personnelle dans un registre sensoriel - Perte des frontières avec le test	- Agrippement au percept - Référence personnelle dans un registre sensoriel - Importante perte des frontières avec le test
Impact des stimuli	- Référence personnelle - Description du percept	- Description du percept - Scruter le matériel - Difficulté à identifier ce qu'il voit - Refus de planche ou du test - Augmentation de la vitesse du discours - Émergence des processus primaires - Confusion identitaire	- Description du percept - Scruter le matériel - Difficulté à identifier ce qu'il voit - Refus de planche ou du test - Augmentation de la vitesse du discours - Émergence des processus primaires - Confusion identitaire
Analyse du discours	- Absence de contenu à teneur réflexive - Discours restreint à la description des planches - Absence de désorganisation dans le discours - Recours aux agirs	- Absence de contenu à teneur réflexive - Discours restreint à la description des planches - Usage fautif de pronom - Désorganisation spatiale	- Absence de contenu à teneur réflexive - Discours restreint à la description des planches - Usage fautif de pronom - Désorganisation spatiale - Absence de verbe - Discours morcelé - Absence de négation dans tout le protocole
Relation avec le clinicien	- Inclure le clinicien dans la perception - Attirer l'attention du clinicien - Tenter de faire réagir le clinicien	- Chercher à faire peur au clinicien - Guetter le clinicien - Inhibition très importante - L'étayage offert du clinicien n'est pas pris par le jeune - Opposition défensive	- Chercher à faire peur au clinicien - Guetter le clinicien - Inhibition très importante - L'étayage offert du clinicien n'est pas pris par le jeune - Opposition défensive

En résumé, cet essai visait à concevoir une grille d'analyse claire du processus de désidentification pathologique au TAT. Cette dernière fut construite de façon à être utilisée pour la pratique clinique des psychologues. Chacun des indicateurs dispose donc d'une explication facilitant la compréhension de la détresse psychologique et relationnelle, mais aussi du potentiel identificatoire de ces jeunes. Ainsi, elle offre la possibilité au clinicien d'élaborer des recommandations précises pour rétablir le processus d'identification afin de réduire les risques, pour ces jeunes, de commettre des agressions plus graves. Dans cette optique, le Tableau 5 suivant offre des rubriques précises permettant de soutenir l'interprétation clinique pour l'analyse du niveau de désidentification pathologique avec le TAT, ce qui n'est pas offert par les grandes méthodes d'analyse (Azoulay, 2002).

Tableau 5

Analyse des récits et de la situation-test

Analyse des récits			
	Délinquant	Désidentification sans identification	Désidentification massive
Thématique	- Délinquante ou agressive avec possibilité de gain	- Agressive sans satisfaction	- Anéantissement - Vide de sens
Temporalité	- Présent, futur	- Présent	- Présent éternel
Environnement spatial	- De nature anxiogène	- Bizarre - Étranger - Incompréhensible - Absent	- <i>Aucun indicateur spécifique</i>
Identité des représentations	- Rôle du personnage - Genre du personnage, avec une centration sur le pôle masculin - Absence de la différence générationnelle	- Anonymat des personnages - Anonymat des personnages devient confondant pour le clinicien	- Anonymat des personnages devient confondant pour le clinicien et le jeune - Confusion des identités - Absence de personnages dans une planche en comprenant
Relation entre les représentations	- Relation utilitaire - Relation de domination - Recherche de puissance, « être quelqu'un » - Limite pouvant être imposée par un représentant de l'autorité	- Absence d'introduction de personnage hors-planche - Relation négative - Relation bitriangulaire - Relation spéculaire - Absence de relation	- Scotomisation de personnage manifeste - Confusion un-deux - Relation d'agressivité pour différencier
Relation avec le test	- Expression d'ennui - Critique du test - Référence personnelle	- Agrippement au percept - Référence personnelle dans un registre sensorielle - Perte des frontières avec le test	- Importante perte des frontières avec le test

Tableau 5

Analyse des récits et de la situation-test (suite)

Analyse de la situation-test			
	Délinquant	Désidentification sans identification	Désidentification massive
Impact des stimuli	- Référence personnelle - Description du percept	- Scruter le matériel - Difficulté à identifier ce qu'il voit - Refus de planche ou du test - Augmentation de la vitesse du discours - Émergence des processus primaires - Confusion identitaire	- <i>Aucun indicateur spécifique</i>
Analyse du discours	- Absence de contenu à teneur réflexive - Discours restreint à la description des planches - Absence de désorganisation dans le discours - Recours aux agirs	- Usage fautif de pronom - Désorganisation spatiale	- Absence de verbe - Discours morcelé - Absence de négation dans tout le protocole
Relation avec le clinicien	- Inclure le clinicien dans la perception - Attirer l'attention du clinicien - Tenter de faire réagir le clinicien	- Chercher à faire peur au clinicien - Guetter le clinicien - Inhibition très importante - L'étayage offert du clinicien n'est pas pris par le jeune - Opposition défensive	- <i>Aucun indicateur spécifique</i>

Forces et limites

La présente étude comporte plusieurs limites. Premièrement, la grille d'analyse de la désidentification pathologique n'a pas été expérimentée. Ses indicateurs n'ont pas été

démontrés avec des cas de jeunes en désidentification pathologique. Il reste, néanmoins, que les indicateurs de cette grille ont été basés sur ceux d'études cliniques. Ainsi, il serait pertinent qu'une prochaine étude expérimente cette grille d'analyse. Deuxièmement, la grille a ressorti des indicateurs provenant de différentes écoles de pensée. Les indicateurs n'ont pas été conçus sur la même méthode. Par conséquent, la différence dans la manière d'analyser peut interférer avec les résultats donnés par la personne. Cette réalité augmente le risque d'erreurs de la grille de cotation. Troisièmement, malgré la clarté des cotes, l'utilisateur de la grille doit tout de même avoir une certaine formation dans ce domaine.

Cette étude présente aussi plusieurs forces. La principale réside dans le fait qu'aucune étude n'a réuni autant d'indicateurs permettant de révéler le niveau de désidentification pathologique. En effet, les critères d'observations sont plutôt issus d'une interprétation clinique que de cotes spécifiques et aucune de ces études ne ressort le niveau de désidentification pathologique. Par conséquent, cette étude fournit une esquisse concrète permettant d'observer le niveau de désidentification chez les jeunes commettants des agressions.

Ensuite, rares sont les grilles d'analyse qui permettent d'observer tous les aspects de la passation du TAT. Cette grille a donc l'avantage de ne pas se limiter à un seul angle d'observation. Elle analyse l'axe du contenu et l'axe du contenant. En multipliant ces angles d'observation, la grille ne se limite pas à une seule source d'informations, ce qui

réduit les chances de faire une erreur de type I, c'est-à-dire de ne pas dépister un jeune en désidentification pathologique. De plus, cela augmente l'information clinique pouvant être utilisée afin de mieux orienter l'intervention clinique.

Finalement, la perspective d'analyse choisie se retrouve à l'antipode de celle actuellement utilisée par les intervenants. En effet, l'intérêt est d'observer le potentiel de menaces que représente un jeune par l'évaluation de sa dangerosité. La grille de cette étude s'intéresse plutôt à révéler la détresse psychologique et celle relationnelle de ces jeunes. Ces informations sont utiles lorsque vient le temps d'intervenir, car elles permettent d'aider le jeune avec ses difficultés et non celles des autres. En effet, elle soutient la réflexion du clinicien quant aux potentialités identificatoires des jeunes évalués. Cela permet de mieux cibler les besoins relationnels sous-jacents et effectuer des recommandations ciblées afin de rétablir le processus d'identification réduisant les risques de commettre des agressions plus graves chez ces jeunes.

Conclusion

En conclusion, la désidentification pathologique permet de rendre compte de l'intensité de la rupture d'un jeune avec l'humanité. Ce processus qui désagrège les limites entre soi et les autres, ainsi qu'entre le monde interne et externe trouble la capacité d'être en relation avec les autres. Cela devient alors une source de menace et l'agression devient une des formes de défense assurant la survie psychique. Au Canada, les méthodes d'évaluation des agresseurs visent essentiellement à vérifier la dangerosité sans s'intéresser à la détresse psychologique ou relationnelle qui a engendré les agressions. En d'autres mots, l'évaluation reste centrée sur le besoin de sécurité de la société et les souffrances de l'agresseur sont ignorées, ce qui contribue à la désidentification pathologique.

La grille d'analyse du TAT, conçue dans cet essai, est le premier outil permettant d'observer le niveau de désidentification pathologique chez les jeunes agresseurs. Les résultats de l'épreuve permettent de révéler la détresse psychologique et relationnelle ainsi que le potentiel identificatoire de ces jeunes. Ces informations peuvent ensuite être utilisées pour orienter l'intervention afin de redonner, à ces jeunes, confiance en l'autre et soutenir le processus d'identification. Ainsi, ils n'auront plus besoin de démontrer leur force pour se sentir en sécurité.

La grille d'analyse issue de cet essai est très près des constatations faites dans les recherches cliniques chez les jeunes agresseurs. Il serait donc pertinent d'expérimenter cette grille avec ces derniers. Cela permettrait de vérifier la validité des différents indicateurs qui différencient les niveaux de désidentification pathologique. De plus, cela permettrait de vérifier si cette grille se prête bien à l'analyse de protocoles de TAT : facilité d'utilisation, sensibilité des indicateurs, discrimination des indicateurs, fidélité inter-juge. Par ailleurs, cet essai se veut aussi une amorce d'élaboration de la théorie de la désidentification dans une tentative d'intégration des conceptions. Ce concept théorique est très peu étudié et ne fait pas l'unanimité. Cependant, il reste un concept d'intérêt majeur pour saisir le fonctionnement des délinquants multirécidivistes, il permet aussi de saisir les actes commis par les meurtriers de masse tels que les terroristes (Casoni & Brunet, 2003a, 2003b; Casoni & Brunet, 2005). Dans cette optique, pourrait-on élargir les possibilités de l'utilité de cette grille de cotation en l'expérimentant auprès de meurtriers de masse?

Références

- Association des centres jeunesse du Québec. (2015). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse/directeur provinciaux 2015*. Repéré à <http://www.centrejeunessedequbec.qc.ca/publications/Bilan%20DPJ/Bilan%20DPJ%202014-2015.pdf>
- Azoulay, C. (2002). La feuille de dépouillement du TAT : des origines à nos jours. *Psychologie clinique et projective*, 8(1), 21-59. doi: 10.3917/pcp.008.0021
- Balier, C. (1988). *Psychanalyse des comportements violents*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Balier, C. (2005). De la transgression au déni de l'humain. *Champ psychosomatique*, 38(2), 12-30. doi: 10.3917/cpsy.038.0013
- Balier, C. (2007). La toute-puissance criminelle : une forme d'autodestructivité. *Revue française de psychanalyse*, 32(2), 117-128. doi: 10.3917/rfps.032.0117
- Balier, C., & Prodolliet, B. (2009). Du sacrifice à la toute-puissance : les préalables de la relation à l'objet. *Revue française de psychanalyse*, 73(1), 69-80. doi: 10.3917/rfp.731.0069
- Balsamo, M. (2004). Désidentification et résurgence de l'objet « fou ». *Topique*, 87(2), 113-126. doi: 10.3917/top.087.0113
- Balsamo, M. (2005). Ruines. Parcours de la destructivité. *Topique*, 91(2), 129-143. doi: 10.3917/top.091.0129
- Balsamo, M. (2012). Un premier amour ne s'oublie jamais (ou presque). *Revue française de psychanalyse*, 76(1), 193-204. doi: 10.3917/rfp.761.0193
- Bergeret, J., (1996). *La personnalité normale et pathologique : Les structures mentales, le caractère, les symptômes*. Paris, France : Dunod.
- Bergeret, J. (2008). Actes de violence : réflexion générale. Dans F. Millaud (Éd.), *Le passage à l'acte* (2^e éd., pp. 3-8). Issy-les- Moulineaux, France : Masson.
- Bergeret, J. (2012). Problème des défenses. Dans J. Bergeret (Éd.), *Psychologie pathologique - Théorie et clinique* (11^e éd., pp. 94-116). Paris, France : Masson, S.A.S.

- Bergeret, J., & Houser, M. (2004). *Le fœtus dans notre inconscient*. Paris, France : Dunod.
- Boekholt, M. (2006). *Épreuves thématiques en clinique infantile*. Paris, France : Dunod.
- Bossé, M. (2008). *Initiation à la pratique psychothérapeutique auprès de l'enfant*. Longueuil, Qc : Groupéditions.
- Bourdellon, G. (2009). Violence du déni et identification à l'agresseur chez l'enfant. *Presse universitaire de France*, 73(1), 21-35. doi: 10.3917/rfp.731.0021
- Bouvet, C. (2010). Présentation de la Social Cognition and Object Relation Scale (SCORS- échelles de cognition sociale et de relation d'objet) pour coter les récits TAT. Intérêts, limites et illustrations pour la clinique et la recherche empirique. *Bulletin de psychologie*, 508(4), 263-277. doi: 10.3917/bupsy.508.0263
- Bouyer S., & Rodrigues-Martins, M. (2007). Sous les effets de la crise émerge le sujet. *Cliniques méditerranéennes*, 75(1), 125-134. doi: 10.3917/cm.075.0125
- Braconnier, A. (2005). *L'adolescence aujourd'hui*. Ramonville Saint-Agnès, France : Érés.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2003). *Nouveau manuel du TAT : approche psychanalytique* (2^e éd.) Paris, France : Dunod.
- Brennan, S. (2012). *Statistique sur les tribunaux de la jeunesse du Canada, 2010-2011*. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2012001/article/11645-fra.htm>
- Casoni, D., & Brunet, L. (2003a) *La psychocriminologie : apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal, QC : Presses de l'université de Montréal.
- Casoni, D., & Brunet, L. (2003b). Visées psychologiques du terroriste. Dans D. Casoni & L. Brunet (Éds), *Comprendre l'acte terroriste* (pp. 37-50). Sainte-Foy, Qc : Presse de l'Université du Québec.
- Casoni, D., & Brunet, L. (2005). Processus groupal d'idéalisation et violence sectaire. *Déviance et société*, 29(1), 75-88. doi: 10.3917/ds.291.0075
- Chabert, C. (1998). *La psychopathologie à l'épreuve du Rorschach* (2^e éd.). Paris, France : Dunod.
- Chagnon, J.-Y. (2011). Identification à l'agresseur et identification projective à l'adolescence. *Topique*, 115(2), 127-140. doi: 10.3917/top.115.0127

- Chagnon, J.-Y., & Cohen de Lara, A. (2012). *Les pathologies de l'agir chez l'enfant : approche clinique et projective*. Paris, France : Dunod.
- Chagnon, J.-Y., & Houssier, F. (2012). L'illusoire attente de la demande. *Adolescence*, 82(4), 919-933. doi: 10.3917/ado.082.0919
- Cloutier, R., & Drapeau, S. (2008). *Psychologie de l'adolescence* (3^e éd.) Montréal, QC : Gaëtan Morin éditeur.
- Cogan, R., Porcerelli, J. H., & Dromgole, K. (2001). Psychodynamics of partner, stranger, and generally violent male college students. *Psychoanalytic Psychology*, 18(3), 515-533. doi: 10.1037/0736-9735.18.3.515
- Cohen de Lara, A. (2003). Un enfant à risque d'évolution psychopathique : apport des méthodes projectives. *Psychologie clinique et projective*, 9(1), 117-129. doi: 10.3917/pcp.009.0117
- Cupa, D. (2002). La pulsion de cruauté. *Revue française de psychanalyse*, 66(4), 1073-1089. doi: 10.3917/rfp.664.1073
- Cupa, D. (2012). L'indifférence : l'« au-delà » de la haine. *Revue française de psychanalyse*, 76(4), 1021-1035. doi: 10.3917/rfp.754.1021
- Cyrulnik, B. (1995). *La naissance du sens*. Paris, France : Hachette.
- Dauvergne, M. (2009). *Tendances des voies de fait majeures déclarées par la police*. Récupéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2009004/article/10930-fra.htm>
- Debray, R. (2002). Témoignage : mes années 70 avec Vica Shentoub. *Psychologie clinique et projective*, 8(1), 11-19. doi: 10.3917/pcp.008.0011
- Denis, P. (1997). *Emprise et satisfaction : les deux formats de la pulsion*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Denis, P. (2008). Les pulsions. Dans François Marty (Éd.), *Les grands concepts de la psychologie clinique* (1^{re} éd., pp. 23-37). Paris, France : Dunod.
- de Swaan, A. (1995). Widening circles of social identification. Emotional concern in sociogenetic perspective. *Theory, Culture & Society*, 12(2), 25-39.
- Ferrant, A. (2001). *Pulsion et lien d'emprise*. Paris, France : Dunod.
- Ferrant, A. (2011). Emprise et lien tyrannique. *Connexions*, 95(1), 15-27. doi: 10.3917/cnx.095.0015

- Ferruta, A. (2009). Tensions entre théorie et technique dans l'utilisation clinique du concept d'« identification à l'agresseur ». *Revue française de psychanalyse*, 73(1), 57-67. doi: 10.3917/rfp.731.0057
- Forget, J.-M. (2004). Violences et dangerosité ordinaires à l'adolescence. *Journal français de psychiatrie*, 23(3), 14-17. doi: 10.3917/jfp.023.0014
- Fréchette, M., & LeBlanc, M. (1979). *La délinquance cachée à l'adolescence*. Montréal, QC : Groupe de Recherche sur l'Inadaptation Juvénile, Université de Montréal.
- Fréchette, M., & LeBlanc, M. (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Gaumont, C. (2010). *Les adolescents recevant des services au Centre Jeunesse de la Montérégie en vertu de la loi sur le système de justice pénal pour adolescents : Profil délictuel et caractéristiques du passage à l'acte violent* (Mémoire de maîtrise inédit), Université de Sherbrooke, QC. Repéré à <http://www.centrejeunessedequébec.qc.ca/recherche/RC/Publications%20de%20la%20recherche/Les%20adolescents%20recevant%20des%20services%20du%20CJ%20de%20la%20Mont%C3%A9rie%C3%A9gie%20en%20vertue%20de%20la%20LSJPA.pdf>
- Gutton, P. (2005). Du mal en adolescence. *Topique*, 91(2), 111-120. doi: 10.3917/top.091.0111
- Husain, O. (1994a). L'interprétation du Rorschach et du TAT : un parcours de la déliaison à la liaison. *Bulletin de psychologie*, 416, 419-425.
- Husain, O. (1994b). Les déterminants de la verbalisation aux techniques projectives : de l'inconscient au consensus en passant par le test. *Bulletin de psychologie*, 416, 462-465.
- Husain, O. (2015, Janvier). *Évaluation de la personnalité : premier acte thérapeutique. Approche structurale et méthodes projectives*. Communication présentée à la première journée de formation, Montréal, Qc.
- Husain, O., & Rossel, F. (2002). Qu'est-ce qu'un TAT transmissible? *Psychologie clinique et projective*, 8(1), 93-108. doi: 10.3917/pcp.008.0093
- Ionescu, S., Jacquet, M.-M., & Lhote, C. (1997). *Les mécanismes de défense : théorie et clinique*. Paris, France : Nathan.
- Jeammet, P. (2002). La violence à l'adolescence : une défense identitaire. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 50, 434-441.

- Jeammet, P. (2005a). *L'adolescent, aujourd'hui : réflexion d'un clinicien sur la violence à l'adolescence*. Repéré à http://www.yapaka.be/files/texterflexionsclinicien_violence_15.12.05.pdf.
- Jeammet, P. (2005b). *La dépendance à l'environnement : une approche psychopathologique des troubles du comportement des adolescents*. Repéré à http://www.yapaka.be/files/texte/dpendanceenvironnement_15.12.05.pdf
- Jeammet, P. (2005c). Le passage à l'acte. *Imaginaire & inconscient*, 16(2), 57-63. doi: 10.3917/imin.016.0057
- Jeammet, P. (2006). Du bébé à l'adolescence : les chemins de la destructivité. *Le carnet PSY*, 112(8), 21-29. doi: 10.3917/lcp.112.0021
- Jeammet, P. (2007a). Le moi à l'épreuve de la liberté. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 55(5-6), 321-328. doi: 10.1016/j.neurenf.2007.07.010
- Jeammet, P. (2007b). Actualité du trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 55(8), 469-472. doi: 10.1016/j.neurenf.2007.06.015
- Jeammet, P. (2007c). *Comment comprendre les pathologies mentales de l'adolescence?* Document repéré à http://www.yapaka.be/files/texte/comment_comprendre_les_pathologies_mentales_de_1.pdf
- Jeammet, P. (2010). Les rites à l'adolescence. *Adolescence*, 73(3), 645-653. doi: 10.3917/ado.073.0645
- Jeammet, P., & Corcos, M. (2010). *Évolution des problématiques à l'adolescence : l'émergence de la dépendance et ses aménagements* (éd. rév.) Paris, France : Doin.
- Kaswin-Bonnefond, D. (2004). La vie opératoire. Études psychanalytiques de Claude Smadja. *Revue Française de psychanalyse*, 68(4), 1327-1336. doi: 10.3917/rfp.684.1327
- Laplanche J., & Pontalis, J.-B. (2007). *Vocabulaire de la psychanalyse* (5^e éd.) Paris, France : Presses universitaires de France.
- Larrivée, M.-C., Lavergne, C., Dufour, S., & Trocmé, N. (2009). L'abus physique avec ou sans autres formes de mauvais traitements : deux réalités? *Revue de psychoéducation*, 38(1), 73-95.
- Lavigne, J. (1953). *L'inquiétude humaine*. Paris, France : Aubier.

- Leblanc, M. (1994). *La délinquance des adolescents*. Dans F. Dumont, S. Langlois, & Y. Martin (Éds), *Traité des problèmes sociaux* (1^{re} éd., pp. 279-300). Québec, Qc : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Leblanc, M. (2010). *La délinquance officielle et autorapportée chez les adolescents québécois de 1930 à 2007*. Dans M. Leblanc & M. Cusson (Éds), *Traité de criminologie empirique* (4^e éd., pp. 49-73). Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leblanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J. C., & Trudeau-LeBlanc, P. (2002). *Intervenir autrement : un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté*. Boucherville, QC : Gaëtan Morin Éditeur.
- Lefebvre, A., & Thilly, C. (2002). Aspects langagiers des productions au TAT : la prédication incomplète. *Psychologie clinique et projective*, 8(1), 109-127. doi: 10.3917/pcp.008.0109
- Lisak, D., & Beszterczey, S. (2007). The cycle of violence: The life histories of 43 death row inmates. *Psychology of Men & Masculinity*, 8(2), 118-128. doi: 10.1037/1524-9220.8.2.118
- Lustin, J.-J. (2012). Clinique et théorie de la clinique infantile. Dans J. Bergeret (Éd.), *Psychologie pathologique - Théorie et clinique* (11^e éd., pp. 222-316). Paris, France : Masson, S.A.S.
- Millaud, F. (2009). Le passage à l'acte : points de repères psychodynamique. Dans F. Millaud (Éd.), *Le passage à l'acte*. Issy-les-Moulineaux : Elsevier Masson S.A.S.
- Ministère de la Justice. (2011). *Loi sur le système de justice pénal pour les adolescents : résumé et historique*. Ottawa, Ontario : Travaux publics et Services gouvernementaux. Document consulté du Ministère de la Justice.
- Ministère de la Sécurité publique. (2015). *Statistiques 2013 sur la criminalité au Québec*. Montréal, Québec : Ministère de la Sécurité publique. Repéré à <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/police/publications-et-statistiques/statistiques-criminalite/2013/infractions-classees-par-ou-sans-mise-en-accusation.html>
- Morhain Y., & Chouvier, B. (2008). De la subjectivité contenue à la refondation subjective chez l'adolescent criminel. *Bulletin de psychologie*, 493(1), 41-49. doi: 10.3917/bupsy.493.0041

- Morval, M. V. G. (1982). *Le TAT et les fonctions du moi : propédeutique à l'usage du psychologue clinicien* (2^e éd.) Montréal, QC : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Murray, H. A. (1971). *Thematic Apperception Test: Manual*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Neau, F. (2002). L'exigence narrative du TAT dans des protocoles d'auteurs d'agressions sexuelles. *Psychologie clinique et projective*, 8(1), 157-181. doi: 10.3917/pcp.008.0157
- Neau, F. (2005). L'apport des épreuves projectives à la clinique des agirs violents. Dans C. Balier (Éd.), *La violence en Abyme* (1^{re} éd., pp. 251-295) Paris, France : Presses universitaires de France.
- Pain, J. (1999). L'adolescent sans société : le bal du vampire et de la méduse. *Bulletin de psychologie*, 441(3), 329-335.
- Ravit, M. (2010). Du traumatisme à la fascination dans la clinique du passage à l'acte. *Psychologie clinique et projective*, 16(1), 29-46. doi: 10.3917/pcp.016.0029
- Ravit, M., Di Rocco, V., Bécache, È., & Carka, D. (2013). De l'illusion meurtrie à la désillusion meurtrière. *Psychologie clinique et projective*, 19(1), 167-184. doi: 10.3917/pcp.019.0167
- Rossel, F. Husain, O, & Merceron, C. (1986). Réflexions critiques concernant l'utilisation des techniques projectives. *Bulletin de psychologie*, 416, 721-728.
- Salvas, M.-C., Geoffroy, M.-C., Vitaro, F., Boivin, M., Tremblay, R. E., & Côté, S. M. (2007). Associations entre les facteurs de risque maternel et l'agressivité physique chez les jeunes enfants. *Devenir*, 19(4), 313-325. doi: 10.3917/dev.074.0313
- Schachter, F. F., Gilutz, G., Shore, E., & Adler, M. (1978). Sibling deidentification judged by mothers: Cross-validation and developmental studies. *Child Development*, 49(2), 543-546. doi: 0009-3920/78/4902-0042\$00.75
- Schachter, F. F., Shore, E., Feldman-Rotman, E., Marquis, R. E., & Campbell, S. (1976). Sibling deidentification. *Development Psychology*, 12(5), 418-427. doi: 10.1037/0012-1649.12.5.418
- Sécurité publique Canada. (2008). *Facteur de risque et de protection dans les familles et leurs effets sur la délinquance juvénile : Qu'en savons-nous?* Ottawa, Ontario : Centre national de prévention du crime. Repéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/wht-knw/index-fra.aspx>

- Sécurité publique Canada. (2012) *Aperçu statistique des jeunes à risque et de la délinquance chez les jeunes au Canada*. Ottawa, Ontario : Centre national de prévention du crime. Repéré à <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/ststelsnpsht-yth/index-fra.aspx>
- Shentoub, V. (1990). *Manuel d'utilisation du TAT : approche psychanalytique*. Paris, France : Dunod.
- Statistique Canada. (2013). *Définition*. Ottawa, Ontario : Centre canadien de la statistique juridique. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2014001/definitions-fra.htm#v1>
- Toupin, J., Pauzé, R., & Lanctôt, N. (2009). Caractéristiques des jeunes contrevenants qui reçoivent des services dans les Centres Jeunesse du Québec. *Santé mentale au Québec*, 34(2), 123-145. doi: 10.7202/0391129ar
- Van Goozen, S. H. M., & Fairchild, G. (2006). Neuroendocrine and neurotransmitter correlates in children with antisocial behavior. *Hormones and Behavior*, 50, 647-654.
- Van Goozen, S. H. M., Fairchild, G., Snoek, H., & Harold, G. T. (2007). The evidence for a neurobiological model of childhood antisocial behavior. *Psychological Bulletin*, 113(1), 149-182. doi: 10.1037/0033-2909.133.1.149
- Van Goozen, S. H. M., Snoek, H., Matthys, W., Van Rossum, I., & Van Engeland, H. (2004). Evidence of fearlessness in behaviourally disordered children: A study on startle reflex modulation. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 45(4), 884-892.
- Van Meerbeeck, P. (2007). *Ainsi soient-ils! À l'école de l'adolescence*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Walgrave, L. (1992). *Délinquance systématisée des jeunes et vulnérabilité sociétale : essai de construction d'une théorie intégrative*. Genève, Suisse : Médecine et Hygiène.
- Whiteman, S. D., McHale, S. M., & Crouter, A. C. (2007). Competing processes of sibling influence: Observational learning and sibling deidentification. *Social Development*, 16(4), 642-661. doi: 10.1111/j.1467-9507.2007.00409.x
- Zilkha, N. (2010). D'une certaine élasticité dans la relation moi-surmoi. *Revue française de psychanalyse*, 74(3), 761-769. doi: 10.3917/rfp.743.0761

Zilkha, N. (2012). Le rapport moi-surmoi et la subjectivation. *Revue française de psychanalyse*, 76(5), 1665-1671. doi:10.3917/rfp.765.1665